

[FENÊTRES]

SUR COURS



SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N°388
30 SEPTEMBRE 2013
ISSN1241-0497

RYTHMES SCOLAIRES
La pétition

ENTRETIEN
**Thomas
Piketty**



Éducation prioritaire
Ambition réussite



A LA UNE

Éducation
prioritaire:
ambition réussite



SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLE

LA RUPTURE CRÈCHE-ÉCOLE

7

ACTUS

PÉTITION SUR LES RYTHMES

10

GRAND ANGLE

ÉNERGIE POSITIVE
ET PÉDAGOGIE

12

DOSSIER

ÉDUCATION PRIORITAIRE :
AMBITION RÉUSSITE

20

MÉTIER

APC : ELLES ONT DÉCIDÉ

25

RESSOURCES

UNE COUR OÙ ON
SE FICHE LA PAIX

28

AUTOUR DE L'ÉCOLE

GARDE ALTERNÉE ET
PROTECTION DES ENFANTS

30

GRAND INTERVIEW

THOMAS PIKETTY

Avec nous!



Les cartables sont posés, les premiers affichages commencent à remplir les murs des classes, les rituels et les habitudes s'installent. Si ce quotidien est celui de chaque rentrée, il est cette année bousculé par les très nombreuses sollicitations auxquelles chaque équipe, dans chaque école, est confrontée. Mise en place de l'APC, modification des projets d'école, organisation des 108 heures de concertation, consultation sur les programmes et en éducation prioritaire. Dans les salles des maîtres ces sujets sont au cœur des préoccupations et ne manquent pas de faire l'objet de nombreuses discussions. Mais les pressions ici et là toujours plus fortes de la hiérarchie, pour rendre compte du travail effectué, pour remettre des projets sans avoir eu le temps de réfléchir à ce qui pourrait être mis en place pour assurer au mieux la réussite de tous les élèves, le sentiment de ne pas avoir le recul nécessaire, avec une charge de travail toujours plus lourde... conduisent à de la lassitude et à du mécontentement. Pourtant, l'enjeu est de taille. La priorité au primaire doit passer par une priorité accordée aux enseignants, car la refondation de l'école ne se fera pas sans eux. C'est le message fort que le SNUipp-FSU lance à cette rentrée en proposant à tous les collègues une pétition pour que la réforme des rythmes ne se fasse pas sans eux, qu'elle participe à la réussite des élèves et améliorent les conditions de travail, ce qui nécessite la réécriture du décret. C'est aussi parce que la consultation ne peut se faire sans eux que le SNUipp-FSU a mis à disposition des écoles des outils sur les programmes pour alimenter la réflexion. Il est temps de redonner la main aux enseignants sur leur métier.



Aline Becker

Est joint à ce numéro un supplément 8 pages « direction et fonctionnement de l'école ».

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis
Bisserkine, Ginette Bret, Pierre Magnetto, Vincent
Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,
Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien
Sihr, Virginie Solunto.

Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00

Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

De la crèche à l'école Rupture ou continuité ?

Un rapport de la DREES analyse les raisons d'un passage difficile pour les enfants de la crèche à la maternelle.

La rupture entre la crèche et l'entrée en maternelle vient principalement des différences entre les conditions d'accueil de l'enfant, les rythmes d'acquisition et les postures des professionnels qui résident dans ces deux types d'établissements. C'est ce qui ressort du rapport Solidarité et Santé publié en juillet par la DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques). Elle a examiné des projets d'établissement en structure d'accueil du jeune enfant (EAJE), des projets d'écoles maternelles, et analysé des pratiques observées en crèche. Ses observations ont permis d'interroger la continuité de la prise en charge des enfants, tout particulièrement de ceux de deux à trois ans qui peuvent être accueillis dans l'une ou l'autre structure, relevant de tutelles institutionnelles différentes.

Construire des passerelles

Le fait que les trois grandes notions de socialisation, d'autonomie, de respect du collectif et de l'autre soient abordées différemment en crèche et à l'école maternelle ne suffit pas à expliquer la difficulté du passage des enfants d'une structure à l'autre particulièrement dans le cas des enfants scolarisés à deux ans. Car il existe bien une différence entre la crèche et la maternelle : la crèche propose aux enfants des activités d'éveil mais sans viser explicitement l'acquisition de savoirs. L'école maternelle fixe quant à elle des objectifs explicites et transmet un savoir formalisé. Pour autant, la crèche prépare à l'entrée à l'école maternelle du fait de la socialisation de l'enfant, de l'exploration à son rythme des activités d'éveil, de jeu et de langage. À cet égard les dispositifs passerelles qui conjuguent les compétences professionnelles des uns et des autres sont une des solutions pour permettre une meilleure transition de la crèche vers l'école.

VIRGINIE SOLUNTO

Le rapport sur www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/article41.pdf

D'un monde à l'autre... pas si facile.



EN BREVE

ÎLE DE SEIN

HOSTILE ?

La demande d'une mère de famille divorcée de s'installer avec ses trois enfants sur l'île de Sein, en Bretagne, a été rejetée début août par un magistrat aux affaires familiales de Montpellier. Sur les allégations de l'avocate de la partie adverse qui a dépeint la petite île comme « isolée, dangereuse, subissant de nombreuses tempêtes, sans eau, ni électricité ni voiture », il a considéré que « l'île peut être assurément regardée comme étant un lieu de vie relativement hostile pour les enfants ». Cette décision a déclenché la colère du maire qui a rappelé que sa commune disposait « d'une école primaire et d'un collège, d'un cabinet médical et de plusieurs commerces ».

PRISON

DES ALTERNATIVES POUR PLUS D'HUMANITÉ

La loi française permet que des mères incarcérées puissent être emprisonnées avec leurs bébés jusqu'à l'âge de 18 mois. Ce palliatif qui vise à concilier l'inconciliable fait l'objet du dernier rapport du contrôleur général des lieux de privation de liberté, Jean-Marie Delarue. Il recommande des suspensions ou aménagements de peines, mais rappelle aussi un certain nombre de règles sur les installations, l'aménagement des cellules, les équipements internes ou les relations avec des intervenants extérieurs qui ne sont pas toujours respectées. Il souhaite également une séparation des mères et de leurs enfants des autres détenus et que l'accès des pères incarcérés soit favorisé par une affectation du couple dans un même établissement.

CHÂTIMENT CORPOREL

IL N'Y A PAS DE PETITE CLAQUE !

Après la campagne « Levez la main contre la fessée » initiée par le Conseil de l'Europe en 2008, tel est le message clé d'une nouvelle campagne lancée en juillet en France par la Fondation pour l'Enfance et l'agence ROSAPARK. La campagne « Il n'y a pas de petite claque ! » vise à mettre l'accent sur les effets négatifs de la fessée sur les enfants. www.coe.int/t/dg3/children/corporalpunishment/News/campaignFrance_fr.asp

ROYAUME-UNI

NON AU SALAIRE AU MÉRITE

Les deux principaux syndicats enseignants anglais, NUT et NASUWT appellent à la grève en octobre. Ils contestent la décision du ministre de l'éducation de lier l'augmentation des salaires des profs non plus à l'ancienneté mais à des performances annuelles décidées par les directeurs d'établissements. « *Offrir des avantages salariaux à une poignée d'enseignants au détriment de la majorité d'entre eux porte atteinte aux normes de l'enseignement au lieu de les améliorer* » a déclaré Christine Blower, présidente de la NUT.

MONDE

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

L'Unesco a institué le 5 octobre « *journée mondiale des enseignant(e)s* ». Cette année le slogan de la journée sera « *un appel aux enseignant(e)s* ». Il s'agira de

mettre l'accent sur le rôle des enseignants dans la construction d'une citoyenneté mondiale et de la diversité culturelle. L'Internationale de l'Éducation (IE) qui fédère les syndicats enseignants du monde entier se saisira de l'occasion pour lancer dès le 4 octobre une campagne de « *mobilisation pour l'éducation de qualité* » gratuite et universelle.

RUSSIE

CHASSE AUX HOMOSEXUELS

Un membre de « *Russie unie* », le parti du président Poutine, propose une loi retirant leurs enfants aux parents homosexuels. Un signe supplémentaire du climat d'homophobie grandissant qui sévit en Russie, dont les derniers championnats du Monde d'athlétisme se sont fait l'écho. Le nombre de personnes estimant que les homosexuels devraient avoir les mêmes droits que le reste de la société a chuté de 51% à 39% entre 2005 et 2013.

ENQUÊTE OCDE

SILENCE ! ON APPREND

50% des élèves français se plaignent du désordre en classe, 20% déclarent que le bruit les empêche de travailler correctement.

Le système éducatif français n'apparaît pas à son avantage dans la dernière enquête internationale* sur la discipline à l'école établie par l'OCDE (données PISA 2009). Conformément aux représentations traditionnelles, les écoliers coréens, japonais ou chinois semblent les moins concernés par le chaos : moins de 10% se déclarent gênés.

Plus surprenant, le climat particulièrement calme relevé en Roumanie, au Danemark, au Portugal, au Royaume-Uni ou en Russie alors que la France traîne dans le bas tableau devant la Grèce et le Luxembourg. Une position d'autant plus inconfortable que l'OCDE établit clairement une relation entre performance scolaire et ordre en classe. Dans la majorité des pays, il y a un lien entre le climat scolaire et la composition sociale de la classe. Le facteur discipline interviendrait donc probablement dans l'impuissance de l'école française à lutter contre le déterminisme social. Au delà d'un constat sévère pour notre école, l'étude ne livre pas d'élément d'analyse, se bornant à relever que « *les pays où la discipline s'améliore sont ceux où les élèves développent de meilleures relations avec les professeurs* ».

Taille des classes, type de pédagogie mise en œuvre, formation des enseignants à la gestion des groupes, carte scolaire favorisant ou non la mixité sociale... autant d'indicateurs qu'il serait intéressant de croiser pour envisager de donner à l'école française un rang plus acceptable et surtout de faire réussir plus d'élèves. PHILIPPE MIQUEL

*www.oecd-ilibrary.org/education



Emmanuel Zemmour, président de l'UNEF



« *Accompagner les étudiants vers la santé* »

Les étudiants renoncent davantage aux soins que les autres, comment l'interpréter ?

C'est une réalité constatée depuis plusieurs années. Un étudiant sur trois dit renoncer à des soins et un sur cinq ne bénéficie pas de complémentaire santé. La première explication est celle de la contrainte budgétaire. Les étudiants sont obligés d'arbitrer entre leurs différentes dépenses notamment le logement et l'alimentation. Leur choix se fait souvent au détriment des dépenses de santé ce qui renforce les comportements à risques ou des pathologies plus longues ou graves à moyen terme. De plus le coût de la santé et la complexité du parcours de soin amplifient ces renoncements et encouragent l'auto-médication qui est pratiquée par 80% des étudiants.

Enfin il y a un manque criant de prévention et d'accompagnement des jeunes vers la santé.

Quels leviers actionner pour résoudre ces problèmes ?

Il faut agir sur le coût de la santé et surtout permettre aux étudiants l'accès à une complémentaire santé. Des solutions existent comme par exemple les chèques santé de 200 euros mis en place dans la région Centre qui permettent d'acheter cette complémentaire.

Il faut également des investissements structurels dans l'installation de centres de soins dans les universités. La prévention est capitale car les étudiants prennent maintenant des habitudes de soins qui auront des conséquences sur leur vie d'adulte. Les aider à conquérir leur autonomie face à la santé est un défi important à relever.

La réforme du système des bourses n'y suffira pas ?

Ce plan de 200 millions est le plus important depuis 15 ans et donc significatif. Mais il ne suffira pas à renverser la tendance car seuls 25% des étudiants sont boursiers. Des actions sont nécessaires sur le dossier du logement qui représente encore 50% des dépenses des étudiants. L'accès à un logement a un impact direct sur les études, car nombreux sont ceux qui y renoncent quand ils ne trouvent pas à se loger. Il conditionne aussi le salariat des étudiants. Plus d'un étudiant sur deux travaille pour payer ses études et on sait que le salariat ferme la voie à certaines orientations et est aussi un facteur d'échec.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSERKINE

Pétition rythmes scolaires On signe!

En lançant une pétition nationale, le SNUipp-FSU entend peser sur le ministère pour exiger la réécriture du décret sur les rythmes scolaires. Mais la transformation de l'école ne se résume pas à la question des rythmes.

«**R**ythmes scolaires : et maintenant, c'est avec nous ! ». En ce mois d'octobre, le SNUipp-FSU lance une grande pétition nationale à signer et faire signer largement. En ligne de mire, l'ouverture de discussions avec le ministre afin de faire réécrire le décret cadrant cette réforme mal ficelée. Partout, les enseignants doivent être étroitement associés afin de faire valoir leurs propositions d'aménagement du temps des élèves sans être mis sous la pression d'un calendrier contraint. Avec le décret actuel, les collectivités locales peuvent imposer une organisation de la semaine contre l'avis du conseil d'école et donc des enseignants. Le SNUipp-FSU veut que cette règle bouge. L'organisation de la semaine scolaire doit emporter l'adhésion de la communauté éducative.

Autre demande, des organisations de la semaine s'adaptant aux réalités locales et dégagant du temps pour le travail en équipe, les animations pédagogiques (voir exemples ci-contre). Allongement imposé de la pause du midi, conférences pédagogiques bloquées les mercredis après-midi... le SNUipp-FSU refuse que les modifications des rythmes se traduisent par un allongement contraint du temps de présence à l'école. Avec plus de 43 heures par semaine selon l'OCDE, la barque des PE est actuellement déjà trop chargée.



Le SNUipp-FSU poursuit sa bataille pour la transformation de l'école. Mais, celle-ci ne saurait se résumer à une affaire d'emploi du temps. Certes, il est nécessaire de revenir sur la semaine imposée par Xavier Darcos. Mais, la réussite des élèves exige de vraies améliorations des conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice du métier des enseignants. La baisse des effectifs, le déploiement du « plus de maitres que de classes », la revitalisation de la maternelle, la mise en place d'une formation continue de qualité sont plus que jamais d'actualité. C'est aussi cela la priorité au primaire ! PHILIPPE MIQUEL

RÉÉCRIRE LE DÉCRET

EXEMPLE 1: POITIERS

UN MERCREDI SUR TROIS

A Poitiers, les écoliers ont toujours connu la semaine à quatre jours et demi. En 2008, les écoles ont obtenu une dérogation pour continuer à fonctionner d'une manière originale : sortie à 16 heures tous les jours et classe le mercredi matin avec un mercredi sur trois libéré. La formule plaît aux parents. Les enseignants peuvent se consacrer à la concertation et aux animations pédagogiques. Cette organisation reconduite à la rentrée avec autorisation du recteur doit pouvoir passer en 2014 entre les clous du décret.

EXEMPLE 2: LILLE

SAMEDI MATIN POUR UNE APRÈS-MIDI DE TAP

Martine Aubry a renoncé à appliquer la réforme en 2013 à Lille. Son idée ? Prendre le temps de la concertation en proposant une matinée d'école le samedi pour garder libre le mercredi ainsi qu'une après-midi entière consacrée à des activités périscolaires pour tous. Une proposition accueillie assez favorablement qui se situe clairement en dehors du décret et de ses neuf demies-journées obligatoires.

RYTHMES

CHEZ VOUS C'EST COMMENT ?

Pour connaître la réalité de ce qui se met concrètement en œuvre aujourd'hui dans les écoles en matière d'organisation des nouveaux rythmes, le SNUipp-FSU met à votre disposition un espace de mutualisation des informations.

🔗 Rubrique [Le syndicat / Les campagnes](#)



RETRAITES : ÇA CONTINUE !

Le projet de réforme des retraites sera débattu à l'Assemblée nationale à partir du 7 octobre. Pour le SNUipp, il est hors de question de laisser s'appliquer en l'état une réforme reposant sur l'effort des seuls salariés et retraités. Ces derniers ont d'ailleurs prévu une action intersyndicale le 8 octobre. Le projet de loi doit fortement évoluer et prendre en compte les réalités professionnelles des

enseignants. Le SNUipp-FSU attend notamment des réponses concernant la reconnaissance des années d'études ou l'aménagement des fins de carrières. C'est pourquoi, il appelle avec la FSU et dans l'unité syndicale la plus large à peser pour faire évoluer la loi pendant toute la période du vote en organisant des rassemblements, manifestations et en interpellant les parlementaires.

23%

PEDT

Sur les 3973 communes qui appliquent la réforme des rythmes scolaires à cette rentrée, seules 921* d'entre elles, soit 23%, se sont dotées d'un projet éducatif départemental territorial. A quand une politique publique d'Etat de soutien et de développement de ces projets, disposant d'un fonds de péréquation suffisant afin de rompre avec les inégalités territoriales ?

(*source : Rapport 1 du Comité de suivi national de la réforme des rythmes scolaires)



LOI DE FINANCES

BUDGET 2014 POUR L'ÉCOLE

Le conseil des ministres a adopté le 25 septembre un projet de loi de finances dans lequel, côté dépenses, l'éducation est est à peu près le seul poste à tirer son épingle du jeu. Snuipp.fr propose un premier décryptage des moyens qui seront alloués au primaire pour la rentrée 2014.

🔗 Rubrique [L'école / Le système](#)

EN BREF

DÉCRET

TOILETTAGE DU CONSEIL D'ÉCOLE

Examiné lors du Conseil supérieur de l'éducation du 19 septembre dernier, un décret à paraître vient aménager la composition des conseils d'écoles pour permettre la représentation de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) quand la compétence en matière de fonctionnement des écoles lui a été transférée. Désormais, seront membres du conseil, le maire ou son représentant et un conseiller municipal OU, lorsque les dépenses de fonctionnement de l'école lui ont été transférées, un représentant de l'EPCI.



dévoilés en octobre, permettront de mettre en avant les attentes et les revendications des principaux concernés dans les discussions qui vont s'ouvrir au ministère. Il est encore temps de donner votre avis, alors sans plus attendre...cliquez!

🔗 www.snuipp.fr - rubrique « temps fort »

RIS

UNE CAMPAGNE SUR LES DROITS SYNDICAUX

Le SNUipp-FSU a décidé l'organisation, au mois d'octobre et partout en France, de réunions d'information syndicale qui pourront se tenir sur l'intégralité du temps de service des enseignants des écoles, incluant donc le temps de classe, comme c'est d'ailleurs le cas pour leurs collègues du second degré. Il s'agira aussi, après une adresse intersyndicale envoyée au ministre début septembre, d'interpeller les DASEN pour qu'il soit mis un terme au plus vite aux limitations des droits syndicaux décidées par le précédent gouvernement.

DIRECTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

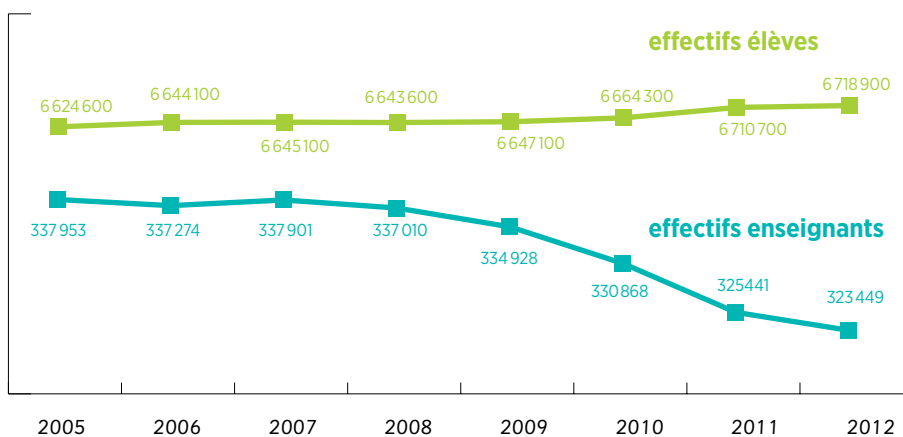
L'ENQUÊTE EN LIGNE DU SNUIPP-FSU

« Temps de décharge, reconnaissance salariale, clarification des missions et des responsabilités, allègement de la charge de travail administratif, formation, recrutement, modalités d'affectation : quelles sont vos priorités ? » Le SNUipp a lancé une enquête en ligne sur la direction d'école. Ses résultats, qui seront

MOINS DE MAÎTRES, PLUS D'ÉLÈVES

➤ Les effectifs des enseignants français du 1^{er} degré n'ont cessé de baisser depuis 2005 avec une chute vertigineuse à partir de 2008. La rentrée 2013 marque une première inversion de la tendance pour le nombre d'enseignants (3 046 postes créés) même si la démographie continue de croître (+30 000 élèves).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS ET D'ÉLÈVES DANS LE 1^{ER} DEGRÉ



Source : RERS/DEPP

Consultation sur les programmes À vous la parole!

Le ministère consulte les enseignants sur les programmes de 2008, le SNUipp-FSU alimente leur réflexion grâce à un espace en ligne et un numéro spécial de « Fenêtres sur cours » nourris par le point de vue de spécialistes de l'école et de chercheurs.

Jusqu'au 18 octobre, les enseignants du primaire vont pouvoir donner leur avis sur les programmes actuellement en vigueur. Trois questions leur sont posées pour faire le bilan des programmes 2008, leurs qualités, leurs défauts, les parties difficiles à appliquer et celles à conserver. Une 4^e question plus prospective recueillera les propositions pour les prochains programmes. L'enjeu est d'importance car les enseignants ont besoin de nouveaux programmes ambitieux mais réalisables et stabilisés dans la durée. Le SNUipp-FSU a de mettre des ressources à disposition des enseignants. Un numéro spécial de « Fenêtres sur cours » a été envoyé dans toutes les écoles. Il rassemble de nombreuses contributions de chercheurs, pédagogues ou didacticiens, qui se sont exprimés sur ces programmes depuis 2008. Leurs analyses et leurs commentaires pourront nourrir la réflexion des équipes. Sur le site snuipp.fr on trouvera une version augmentée et enrichie régulièrement de ces ressources avec de nombreuses contributions traçant des perspectives pour les programmes 2015. Mais aux enseignants la parole! Ils disposent de 3 heures de travail en équipe prises sur les 24

nouvelles heures de concertation pour débattre et élaborer leurs réponses au questionnaire. Le SNUipp-FSU a insisté pour qu'ils puissent organiser librement ce temps sans qu'il constitue une charge de travail supplémentaire (sous-forme de demi-journée banalisée). Les synthèses des avis et suggestions des enseignants seront transmises au Conseil supérieur des programmes pour éclairer sa réflexion. Celui-ci devra élaborer un projet de nouveaux programmes qui donnera lieu à une 2^e consultation avant la fin de l'année scolaire. Le SNUipp demande que documents d'accompagnement et formation soient prévus avant leur mise en application à la rentrée 2015.

ALEXIS BISSERKINE



EN REGIONS

SEINE-SAINT-DENIS

MOBILISATION POUR L'ÉCOLE

Suite à la mobilisation du 19 septembre dernier, la FSU et le SNUipp de Seine St Denis étaient reçus en délégation au ministère le 25 septembre pour obtenir un plan de rattrapage et de développement du système éducatif. Dans un département fortement marqué par les inégalités sociales et scolaires, le manque d'enseignants et les seuils d'ouvertures de classes non respectés ne permettent pas d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions alors que 1743 élèves supplémentaires sont attendus cette année.

JURA

OCCUPATION D'ÉCOLE

Une école occupée jour et nuit, coupée de toute communication avec l'extérieur et entourée de barbelés, des parents qui refusent de déplacer leurs enfants au sein du RPI et rendent leurs 200 cartes d'électeurs, des élus en grève de la faim et en désobéissance civile... C'est le scénario incroyable qu'a connu le RPI des Bouchoux-La Pesse dans le Jura à cette rentrée, après une mesure de fermeture de classe suite à une erreur de remontée des effectifs. Le 18 septembre dernier le DASEN a finalement débloqué 1/2 poste de remplaçant sur le RPI pour ces 2 écoles rurales qui accueillent 28 élèves par classe.

LOIRE ATLANTIQUE

CARTE SCOLAIRE SOUS TENSION

En cette rentrée, une dizaine d'écoles de Loire-Atlantique dépassaient les seuils d'ouverture de classe sans toutefois bénéficier d'une ouverture. Une situation incompréhensible pour les parents et les enseignants. Occupations d'écoles, conférences de presse, rassemblements... Les enseignants et parents du département ont finalement été reçus par le cabinet du recteur, puis le SNUipp-FSU par des collaborateurs de J.M. Ayrault et ont tous obtenu l'assurance que les situations seraient étudiées. Mais le 23 septembre, la DASEN ouvrait seulement 1/2 poste. Le SNUipp-FSU 44 a interpellé le ministère.

PAPERASSES, CONTRÔLES

Répartition individuelle et collective des 108 heures			
feuille de recueil du département de l'école			
Conseil d'école	5 catégories d'heures	APC	Organisation
24 h	6 h	24 h	24 h

Grilles, tableaux...ça suffit!

LAISSEZ NOUS TRAVAILLER!

« Dans l'éducation nationale ce n'est plus le management qui compte mais le pédagogique » En tenant ces propos devant les recteurs, DASEN et IEN en février dernier, Vincent Peillon

semblait enfin annoncer des lendemains débarrassés des enquêtes administratives et autres contrôles tatillons. Sauf qu'à cette rentrée, le quotidien des écoles est loin d'avoir changé. Ici et là, le caporalisme a la vie dure. Tableaux de 7 pages pour détailler le contenu des APC, grilles de répartition des 108 heures, avenants au projet d'écoles pour intégrer les nouvelles dispositions, paperasses multiples...s'accumulent, notamment pour les directeurs. Et avec quelle efficacité pour la réussite des élèves? Stop! La coupe est pleine. Le SNUipp-FSU a décidé d'intervenir dans le cadre des discussions sur la direction et le fonctionnement de l'école pour mettre un terme à l'empilement de ces tâches chronophages et déconnectées du cœur du métier. PHILIPPE MIQUEL

L'énergie positive, un défi

Limeil-Brevannes, pionnière en 2007, suivie en 2012 par Montpellier et Burnhaupt-le-Haut, et cette année par Amiens, Montreuil, Lyon. Certaines villes ont fait le choix des bâtiments à énergie positive (Bepos) pour leurs nouvelles écoles. De quoi modifier la vie des occupants.

Bepos. Encore un sigle pour marquer une étape vers la transition énergétique. On demandait avant aux bâtiments de consommer moins d'énergie, on leur demande maintenant d'en produire plus qu'ils n'en consomment. C'est ainsi qu'a été créé en février 2013 le label Bepos pour bâtiments à énergie positive. L'école possède deux atouts incomparables pour construire ce nouveau mode de vie social : un parc impressionnant de bâtiments et des jeunes générations à éduquer. De quoi jouer un rôle pionnier.

La mairie de Limeil-Brevannes, dans le Val-de-Marne, n'a pas attendu le label Bepos pour inaugurer le premier bâtiment public à énergie positive en France. Il a coûté environ 20% de plus qu'un bâtiment classique. C'était en 2007.

L'école a essuyé les plâtres, et pas seulement ceux des maçons. Le bâtiment Bepos exige un comportement approprié des occupants. Et donc une concertation en amont. « Il y a eu des réunions avant la construction de l'école. La mairie a convié les enseignants, en présence des architectes. Des livrets d'utilisation nous ont été remis, » témoigne Christiane Sabatier, directrice de l'école primaire Jean-Louis Marquèze. Le maire, Joseph Rossignol s'en souvient : « bien avant le projet d'architecture, j'ai réuni parents d'élèves et enseignants pour définir ensemble un lieu d'implantation et un type d'école. Les parents ont souhaité que maternelle et élémentaire soient réunies, il a fallu trouver un terrain adapté ». Aujourd'hui le chauffage est fourni par une pompe à chaleur géothermique. Des panneaux photovoltaïques sont installés en façade et en toiture.



L'école Jean-Louis Marquèze de Limeil-Brévannes a été, en 2007, le premier bâtiment public à énergie positive en France.

Définir l'école

La concertation varie selon les villes. A Burnhaupt-le-Haut, dans le Haut-Rhin, « la mairie est venue nous demander ce que nous en pensions, rappelle Jean-Marie Naegelen, qui dirige l'école primaire. Les enseignants se sont réunis pour définir leur école idéale, sous la forme d'une liste (toiture végétalisée, taille des classes, rangements...) remise à la mairie. L'idée d'une école écologique a été retenue, c'était un souhait de part et d'autres ». Avec le 1^{er} adjoint, ancien directeur d'école, « nous avons parlé tous ensemble de l'avant-projet. Nous voulions des fenêtres qui s'ouvrent, des sanitaires en nombre suffisant, beaucoup d'affichage, des placards... ».

À l'école Beethoven de Montpellier, « les enseignants n'ont pas été concertés. Nous avons fait une rentrée habituelle. Un livret énergie nous a été remis, indiquant quelques précautions à prendre comme l'ouverture des fenêtres, la ges-

tion des brise-lames. J'ai été contactée par le service énergie de la ville qui s'est mis à notre disposition », explique la directrice Joëlle Mascarilla.

Essuyer les plâtres

De tels bâtiments introduisent des nouveautés : grandes surfaces vitrées, larges couloirs, chauffage et éclairage alimentés par les énergies renouvelables. Pour atteindre les exigences énergétiques des bâtiments, les usagers doivent s'habituer à de nouveaux gestes et à un confort plus aléatoire. Moins consommer fait naître des comportements nouveaux. Ainsi, en été, pour la bonne ventilation de l'école, « il ne faut pas quitter le bâtiment en fermant portes et fenêtres dans notre école exposée nord et sud » témoigne la directrice de Jean-Louis Marquèze. Deux murs sur quatre, entièrement vitrés côté sud « posent un problème d'affichage. Les enseignants écrivent sur les vitres avec des stylos

pédagogique ?



VOUS AVEZ DIT BEPOS

Le calendrier du Grenelle a inscrit à fin 2020 l'obligation de construction et de rénovation à énergie positive. Or aucune définition n'existe pour réglementer ce type de réalisation. En février 2013, le collectif Effnergie en a proposé une avec le label Bepos. L'association, créée en 2006 par trois régions (Franche-Comté, Alsace et Languedoc-Roussillon) pour faire lien entre le politique et le terrain, avait déjà conçu avec ses partenaires experts le label BBC (pour bâtiment basse consommation). Bepos modifie les critères techniques et d'équipements et prend en compte l'ensemble du processus de construction. Par exemple, la consommation d'énergie engendrée lors du chantier de construction (énergie grise) et les déplacements des futurs occupants (potentiel d'éco-mobilité). Un écart est autorisé selon la densité du bâtiment (nombre d'étages) et sa zone climatique.

s'ouvrent et se ferment automatiquement. «*Mais pas toujours au bon moment.*»

À l'école Beethoven de Montpellier, «*le bâtiment est très confortable*» confie Joëlle Mascarilla. Mais le chauffage et l'éclairage fonctionnant avec le mouvement, «*les grands couloirs et les salles polyvalentes sont froids avant l'arrivée des élèves*». Pour l'éclairage, «*il arrive qu'il n'y ait plus de lumière quand les élèves sont immobiles. Il faut alors bouger pour activer les radars*». Essayer les plâtres...

Un projet d'école

Le quotidien dans un bâtiment à énergie positive peut engendrer aussi un nouveau mode de pensée partagée avec les élèves. C'est ce que font certains enseignants à travers leur projet pédagogique. A Limeil-Brévannes, «*il y en a un chaque année, explique la directrice. L'an dernier, le projet était chapeauté par l'OCCE et portait sur les différentes énergies renouvelables. En 2013, il portera sur l'eau, se rattachant au projet académique. Ce qui est intéressant ce sont les réactions des enfants, qui pensent sans qu'on leur demande à éteindre la lumière en sortant d'une pièce. Ils sont très conscients et sensibles aux économies d'énergie.*» À Burnhaupt-le-Haut, les visites de chantier ont été l'occasion de sensibiliser les élèves : «*quand les travaux ont commencé, la mairie a créé une sorte de suivi en organisant des visites de chantier avec les enfants. Ils ont pu voir en situation les scories de verre utilisées pour isoler la dalle ou encore l'ossature en bois dont je me suis inspiré pour un apprentissage de la géométrie*». Un nouveau mode de vie. VÉRONIQUE GIRAUD

effaçables qui laissent passer la lumière. L'habitude est prise. Ce que tous apprécient, c'est la grande clarté de l'école».

«*Un panneau des consommations a été installé dans l'école, accessible aux usagers. Il vient d'être complété par les mesures de production*», précise le maire de Limeil-Brévannes qui ajoute que «*le raccordement de 300 m² de panneaux photovoltaïques l'an dernier a optimisé la production d'énergie solaire*».

Débuts difficiles donc, confirme Jean-Marie Naegelen à Burnhaupt-le-Haut : «*par exemple, le triple-vitrage des fenêtres passives ne permet pas l'affichage, qui fragilise les vitres et peut les fissurer, ou encore la ventilation à double-flux engendre une atmosphère sèche, les enfants ont plus soif*». Les écarts de température intérieure restent un problème, «*le thermicien a observé des anomalies de mise en œuvre*». Les lumières se déclenchent par des détecteurs et les volets

FORMATIONS DES ENSEIGNANTS

GRENOBLE LANCE LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE

L'agglomération grenobloise a lancé aux enseignants de cycle 3 un «*Défi des écoles à énergie positive*». Objectif : réduire les consommations d'énergie des écoles d'au moins 8% par rapport aux années précédentes. Des ressources techniques sont mises à la disposition des enseignants ainsi qu'un programme d'accompagnement pédagogique (intégré aux 18 heures de formation continue annuelles obligatoires).

L'accompagnement des enseignants à la préparation se fera en octobre, le suivi des consommations et le démarrage des actions à partir du 1^{er} novembre.

VISUALISATION

MESURER LA CONSOMMATION EN TEMPS RÉEL

La conception d'un bâtiment Bepos vise à limiter les consommations en énergie. La gestion à distance est effectuée par la Ville. L'installation d'écran de visualisation des consommations, s'il est à la portée des enseignants, des élèves et de leurs parents, permet de connaître les résultats en temps réel. Et d'en discuter ensemble.



EEDD



GÉNÉRALISER L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À l'occasion de la dernière université d'automne du SNUipp, le géographe et Inspecteur général Michel Hagnerelle, présentait les fondements, les ambitions et les enjeux d'une politique de généralisation de l'éducation au développement durable dans tous les programmes du primaire au lycée.

✂ Rubrique *L'école/Témoignages*

ÉDUCATION PRIORITAIRE

AMBITION RÉUSSITE

Le ministère lance les assises de l'éducation prioritaire. État des lieux et enjeux d'une réforme annoncée.

Le ministère a précisé les modalités d'organisation des assises de l'éducation prioritaire. Depuis la remise au chef de l'Etat en octobre 2012 du rapport sur «*la Refondation de l'école de la République*», la révision des dispositifs est à l'ordre du jour. Des pistes avaient été avancées, comme la fin des labels et l'attribution de moyens sur la base du taux d'élèves en difficulté, qui posent bien des questions. Alors que la concertation est sur le point de s'ouvrir, force est de constater cependant que rien ne semble avoir été tranché rue de Grenelle. En octobre, les personnels des réseaux de l'éducation prioritaire bénéficieront d'une demi-journée banalisée pour donner leur avis. Ces consultations seront suivies d'assises académiques et inter-académiques en novembre. Six questions doivent être abordées : les pratiques pédagogiques, l'accompagnement et la formation des personnels, les modalités du travail en équipe, en réseau, en partenariat, le pilotage et l'évaluation, l'allocation des moyens, la carte de l'éducation prioritaire. Il s'agit de sujets cruciaux pour qui veut améliorer le paysage de l'éducation prioritaire, là où se joue la bataille contre les inégalités scolaires.

«**IL FAUT POSER DES COLLECTIFS DE PROFESSIONNELS, LEUR FAIRE CONFIANCE ET S'APPUYER SUR LES EXPÉRIENCES**»

La forte concentration d'un insoutenable échec scolaire reste bien le problème majeur des écoles d'éducation prioritaire. Les écarts de réussite entre les élèves en EP et les autres ne cessent de croître et ce malgré l'engagement important des équipes enseignantes (lire p14). 15 à 20% des élèves arrivent en 6^e avec des difficultés en français et en maths, environ 150 000 jeunes sortent du système éducatif chaque année sans qualification ni diplôme. L'éducation prioritaire avait été pensée comme un dispositif censé corriger les inégalités scolaires et sociales en apportant plus à ceux qui ont moins, il est grand temps de relancer la machine.

Un émiettement des moyens

En réalité, les ZEP n'ont jamais connu de vraies priorités, les relances annoncées depuis 30 ans n'ayant jamais été menées jusqu'au bout et ce dans un contexte d'accroissement des inégalités et de recul de la mixité sociale. Le nombre d'élèves et d'écoles concernés a plus que doublé depuis 1982, année de création des premières ZEP. Du coup, la discrimination positive qui prévalait il y a trente ans s'est progressivement diluée. Par exemple, le nombre d'élèves par classe entre les écoles de l'EP et les autres n'est plus suffisamment significatif pour peser sur le taux de réussite des élèves. Partout le constat est le même : empiement des dispositifs, émiettement des moyens, faiblesse de l'accompagnement, absence de formation, difficultés des conditions d'exercice du métier.

La concertation se prépare avec en toile de fond le projet de loi de réforme de la politique de la ville à laquelle les politiques de l'EP ont toujours été

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSERKINE
GINETTE BRET
PIERRE MAGNETTO
VINCENT MARTINEZ



adossées. Le ministre de la ville François Lamy a annoncé une concentration des moyens sur un nombre réduit de zones urbaines sensibles. Quelles en seront les incidences dans le domaine de l'éducation prioritaire, pour les élèves et les enseignants? La carte de l'EP sera-t-elle purement et simplement calquée sur celle des quartiers sensibles au risque d'ignorer les problématiques spécifiques à l'école? De même est posée la question du devenir des territoires ruraux et ultramarins qui eux aussi concentrent parfois des taux élevés d'élèves en difficulté (lire p16). Une nouvelle carte redessinée ne doit pas conduire à une sortie brutale synonyme de pertes de moyens pour les équipes et de fin des indemnités pour les enseignants.

En juillet 2013 le Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique rendait un rapport sur lequel le ministre entend s'appuyer. Il considérait que les principaux leviers de réussite reposent sur le travail en équipe et la co-intervention. Il préconisait de favoriser les temps d'échange et les actions de formation, soulignant l'importance des postes ou missions spécifiques (Rased, remplaçants, coordonnateurs réseaux, maîtres référents). Bref, il n'y aura pas de relance de l'éducation prioritaire sans que ne soit posée la question des pédagogies qui lui sont propres, nécessitant accompagnement et formation.

Faire reculer l'échec et les inégalités scolaires

On ne fera pas bouger les résultats des élèves sans un développement sans précédent de la formation initiale et continue, et sans un approfondissement des relations entre recherche et formation. Aujourd'hui, la nature des difficultés des élèves est connue (lire p14). Le SNUipp plaide pour un déploiement à grande échelle du «plus de maîtres que de classes» qui doit offrir de nouvelles manières de travailler auprès des élèves : petits groupes, décloisonnement, co-intervention...

Sur le terrain, les équipes ont développé une expertise dont le ministre ferait bien de s'inspirer. La recherche s'est elle aussi longuement penchée sur la question. Parfois cela donne lieu à des pratiques efficaces, comme à Besançon dans le Doubs où en jouant sur les règles de vie, l'équipe éducative a su remettre tout le monde au travail, au service des apprentissages (lire p15). «Il faut poser des collectifs de professionnels, leur faire confiance et s'appuyer sur les expériences»

ajoute le président de l'OZP, Marc Douaire (lire p14). Enseignant-chercheur, Jean-Yves Rochex regrette toutefois que les enseignants de l'éducation prioritaire aient été mobilisés «sans pour autant les outiller et sans que soit organisée une véritable réflexion collective sur la nature des pratiques sociales et professionnelles susceptibles de faire reculer l'échec et l'inégalité scolaires» (lire p17). Or, c'est tout l'enjeu de la prochaine réforme de l'éducation prioritaire.



POUR UNE RELANCE AMBITIEUSE DE L'EP

L'éducation prioritaire (EP) a été vidée de son contenu par le manque de moyens en RRS et détournée de son but par la mise en place des ECLAIR. Une politique nationale ambitieuse de l'EP passe notamment par une refonte de la carte scolaire favorisant la mixité sociale, la révision de la carte de l'EP sous un label unique, l'attribution de moyens supplémentaires pour abaisser les effectifs, le retour des coordonnateurs... Travailler en réseau nécessite de dégager du temps sur les heures d'enseignement sans baisser celles des élèves. Le «plus de maîtres que de classes», outil de co-intervention, doit aussi renforcer le travail en équipe. Malgré leur calendrier mal défini, le SNUipp-FSU souhaite préparer les assises de l'EP en y associant directement les acteurs de terrain. La FSU a lancé une enquête en ligne* pour dresser l'état des lieux et des priorités pour l'EP. Dans le même temps, le SNUipp organisera dans les départements des réunions d'information syndicale, et un 4 pages spécial EP sera mis à disposition des équipes.

*L'enquête FSU sur www.snuipp.fr/Education-prioritaire-la-FSU

15,8 %

C'est la proportion d'élèves actuellement scolarisés en Education Prioritaire. Ce chiffre a quasiment doublé depuis 1982 (8,3%).

UN TAUX D'ENCADREMENT ÉLEVÉ

En 2011-2012, le taux d'encadrement en EP reste légèrement inférieur à celui des écoles hors EP. Mais les élèves sont en moyenne 22,3 par classe en RRS et 22,2 en Eclair alors qu'ils sont 23,8 hors EP.

DES ENSEIGNANTS PLUS JEUNES

Les 62750 enseignants qui travaillent dans l'une des 6770 écoles de l'EP représentent 19,4% de l'ensemble des PE français. En moyenne plus jeunes (38,7 ans) que leurs collègues hors EP (41 ans), ils sont 16% à avoir moins de 30 ans (10% hors EP).

L'EP EN CHIFFRES

ÉVALUATIONS NATIONALES

DE FORTES DISPARITÉS SUR LES COMPÉTENCES DE BASE



Les résultats aux évaluations nationales confirment des écarts importants entre les compétences des élèves scolarisés en Education prioritaire et hors EP. Si ces chiffres sont

relativement stables depuis 2006, de fortes disparités perdurent entre élèves scolarisés en EP, selon qu'ils soient en RRS ou en Eclair, ces derniers ayant des résultats nettement inférieurs. Ainsi, les élèves en Eclair sont seulement 72,2% à maîtriser les compétences de base en français contre 79,5% en RRS et 90% hors EP. Des écarts similaires sont constatés en mathématiques : 77,6% en Eclair, 83,2% en RRS et 92,1% hors EP.

INSPECTION GÉNÉRALE

DES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES

Dans son rapport de 2006, l'inspection générale identifie précisément les difficultés rencontrées par les élèves en EP : le langage, la compréhension et le rapport à l'écrit, la catégorisation et enfin la résolution de problèmes. Sur tous ces sujets les enseignants doivent être mieux armés pour répondre à l'enjeu de la réussite de tous.

RÉUSSITE SCOLAIRE

UNE CORRÉLATION SOCIALE TRÈS MARQUÉE

Les Eclairs accueillent 73% d'enfants d'ouvriers et d'inactifs contre 9% d'enfants de cadres et d'enseignants. Des proportions qui s'inversent dans les écoles hors EP. Cette concentration des inégalités et le manque d'hétérogénéité dans les classes expliquent en grande partie les écarts de réussite persistants.

Marc Douaire, président de l'OZP (Observatoire des zones prioritaires)

3 QUESTIONS A



« L'heure est à la décision politique »

La CIMAP vient de publier un rapport diagnostic de la politique de l'EP. Comment analysez-vous les principales difficultés pointées par le rapport ?

Ce rapport est très complet et il cible un certain nombre de difficultés déjà pointées par l'OZP. Tout d'abord la discontinuité politique du pilotage : depuis 30 ans, les relances n'ont souvent pas été menées à leur terme. La deuxième difficulté est celle de l'extension inconsiderée de la carte de l'EP et l'émiettement des moyens qui en découle. Enfin, la faiblesse ou l'absence d'accompagnement et de reconnaissance des professionnels ont entraîné l'isolement des équipes qui manquent de lien avec la recherche et s'épuisent.

Que penser des principaux leviers proposés par le rapport ?

On y retrouve des préconisations de l'OZP. Les équipes qui fonctionnent bien sont celles qui s'appuient sur des réseaux et qui ont su placer au centre de leur action la réalité (scolaire, sociale, éducative) de leurs élèves. Cela s'est traduit par l'émergence de groupes de besoins élaborés à partir d'évaluations, la présence d'enseignants référents, de la co-intervention dans les classes, de ponts entre 1er et 2nd degré... Ces pratiques ont donné une cohérence et une continuité à l'action pédagogique auprès d'enfants qui ne bénéficient pas des codes de l'école. Enfin, il faut poser des collectifs de professionnels, leur faire confiance et s'appuyer sur les expériences.

Comment envisagez-vous les assises de l'éducation prioritaire ?

Il y a un an déjà nous demandions au ministère des assises de l'EP sur le modèle de rencontres locales qui préparent des assises académiques puis nationales. En ce sens, les journées banalisées sont une bonne chose. Mais il faut définir l'objectif de ces assises. L'heure n'est plus à l'évaluation mais à la décision politique. Ensuite, le calendrier est très précipité et les conditions de préparation des assises ne sont pas bonnes. Il faut recueillir la parole des enseignants et mobiliser les équipes en définissant rapidement un calendrier des consultations.

MÉTIER

DES ÉCLAIRS D'HÉROÏSMES

À Besançon, l'équipe pédagogique de l'école Île de France, classée ECLAIR en 2011, a une règle fixe, commune et quotidienne: poser les cadres de vie et les tenir. Pour eux-mêmes, pour les élèves et pour les enseignements, bien sûr!

C'est à Besançon, dans son quartier le plus peuplé, Planoise, classé zone franche urbaine, avec ses deux collèges, ses cinq écoles élémentaires, ses onze maternelles que se trouve l'élémentaire Île-de-France. 340 élèves, 17 classes, une grosse bâtisse classique, fonctionnelle, de deux étages, une école, labellisée ZEP jusqu'en 1999, puis REP, puis RAR en 2006 et

finalement ECLAIR en 2011. A la clé pour ce dernier label, un sentiment d'amertume car «ECLAIR, c'est la fin de l'engagement de l'Etat avec une contractualisation vide de contenu» tempête Christine, l'énergique directrice.

Heureusement, ici, le travail «en ZEP», on connaît bien. L'équipe pédagogique, stable depuis des années, a mis en place un cadre de règles communes. Pour tous les déplacements, récré, toilettes, bibliothèque, changer de classe... une seule consigne: «zéro blabla». Travaillée à la rentrée, rappelée autant que nécessaire, cette règle de calme et de sécurité, inscrite dans le règlement intérieur de l'école, permet d'éviter les dérangements, les incidents, les accidents. Assister à une remontée de récré du cycle III dans cette école, c'est un peu comme entrer dans un sas où l'enfant joueur, bavard et turbulent reprend son uniforme d'élève, déjà prêt pour le travail de classe. Les récrés sont elles-mêmes très encadrées: 5 adultes de cour, 2 adultes de soins et le classeur «Stop la violence» sous le bras de l'un d'entre eux. Tout incident de cour engageant la responsabilité d'un élève est consigné dans le classeur, avec communication immédiate à la famille. La commission «Sentinelle», composée du psychologue, de 2 maîtres et de la directrice, permet de poser les problèmes plus graves de discipline, de prendre le recul nécessaire et de décider à plusieurs. Car dans cette école, toutes les décisions, de quelque nature qu'elles soient, sont prises à une



Des règles communes pour les déplacements et les récréations.

majorité de 80%, permettant de créer l'adhésion de l'équipe par le débat professionnel.

La co-intervention plébiscitée

C'est par la stricte tenue de ces cadres de comportement que les enseignements peuvent alors se dérouler dans les classes car «moins il y a de cadre, plus les élèves vont mal», en référence à une perte des cadres familiaux déjà traumatisants. S'ensuit alors une grande cohérence dans les enseignements, notamment grâce à la co-intervention, plébiscitée, dans les classes avec Coralie et Claudine, animatrices soutien de l'ECLAIR ou par leur participation à une recherche-action avec le centre Alain Savary de Lyon. Tous le disent: «Deux dans la classe et on prend les problèmes différemment, on change notre regard, notre attention, notre point de vue.» L'équipe de circonscription, très présente, travaille au plus près du terrain. Selon l'équipe, deux critères distinguent leur enseignement en Education Prioritaire: leur rapport aux parents et la nécessité de co-éduquer dans le respect et la confiance et leur volonté farouche de réduire les écarts avec les élèves hors-EP. Même si la motivation des élèves passe parfois au second plan tant leur difficultés de vie sont importantes, même si le social prédomine sur le pédagogique, même si les maîtres passent «un temps de folie» à l'école, même si tous les ans ils relèvent un défi, «on est de cette école, ici ils ont besoin de nous, et pourtant on n'est pas des héros... mais quand même!»

EN BREF

1982

CRÉATION DES ZEP

En 1982 sont créées des ZEP (zones d'éducation prioritaire) dont l'objectif est de lutter contre les inégalités sociales qui perdurent à l'école en donnant davantage de moyens aux écoles des quartiers défavorisés. Les 363 ZEP nouvellement créées scolarisent 8,3% des écoliers. Le plan de relance de 1990 étend la cartographie à 557 ZEP, institue le coordonnateur ZEP ainsi qu'une indemnité pour tous les enseignants.

1997

L'ÉDUCATION PRIORITAIRE EN RÉSEAU

En 1997, les REP (réseaux d'éducation prioritaire) s'ajoutent aux ZEP dans une logique de mise en réseau et de contrat de réussite. À la rentrée scolaire 2000, on dénombre 916 ZEP/REP qui scolarisent 17,9% des élèves répartis sur 7.329 écoles.

2006

DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS

En 2006, dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences, les RAR (réseaux «ambition réussite») remplacent les REP. Et dès la rentrée 2007, les académies mettent en place les RRS (réseaux de réussite scolaire). En 2008-2009 ce sont 6969 écoles qui sont désormais en EP.

2012

INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

En 2012 les RAR sont remplacés par les ECLAIR (écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) qui marquent une volonté d'individualiser les parcours. A la rentrée 2012, on dénombrait 6770 écoles en EP (dont 2139 ECLAIR et 4457 RRS) qui scolarisaient 15,8% de la population scolaire totale.

CARTOGRAPHIE

QUEL DESSEIN POUR LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE ?

Comment déterminer les territoires, les écoles et les établissements qui devront bénéficier d'une éducation prioritaire ? Ce sera une des questions majeures posées aux assises de l'EP.

Un des principaux enjeux de la réforme de l'éducation prioritaire sera de redéfinir sa cartographie. Les assises auront en effet à se pencher sur la question suivante : « *quels périmètres pour gagner en efficacité et en cohérence ?* ». Comment déterminer les territoires, les écoles et les établissements devant bénéficier de moyens et de mesures spécifiques pour réduire les écarts de réussite ? Une chose semble sûre : la cartographie actuelle ne correspond pas toujours aux réalités du terrain. L'évolution des appellations (voir p 15), la cohabitation actuelle de deux labels, les croisements plus ou moins judicieux de la cartographie de l'EP avec celle de la politique sociale ou de la ville, l'empilement de dispositifs dans et hors l'école ont créé de la confusion et généré des effets de seuil inéquitables (des établissements voisins pouvant être plus ou moins dotés en fonction de leur appartenance à une zone ou pas). Mais si les constats sont partagés, les solutions le sont moins. Faut-il concentrer tous les

moyens et les mesures spécifiques de l'EP sur un nombre réduit de territoires ou les attribuer à toutes les écoles et les établissements qui en ont besoin ? Pour ce qui concerne la politique de la ville, le ministre de la ville François Lamy a tranché. Il prévoit de mettre fin à la multiplication des zonages et les moyens seront désormais concentrés sur environ 1200 quartiers identifiés en s'appuyant sur un critère unique et objectif : le revenu des habitants.

Des problématiques spécifiques à l'école

Un critère qui rendrait compte de l'ensemble des difficultés économiques et sociales, efficace peut-être mais difficile à transposer à l'EP si on veut prendre en compte les problématiques spécifiques à l'école qui ne se superposent pas à celle de la politique de la ville, notamment dans les



Des critères sociaux et scolaires à définir.

zones rurales ou en outre-mer. Pour le SNUipp-FSU, des critères sociaux et scolaires doivent donc être définis pour identifier sous un label unique tous les établissements et écoles confrontés à des difficultés. Les moyens doivent s'adapter aux besoins (et non le contraire) et être attribués proportionnellement à ces difficultés.

CAS

UN CENTRE DE RESSOURCES

Le centre Alain Savary (CAS) est un centre de ressources rattaché à l'institut français d'éducation (IFÉ). Depuis 1993, il s'intéresse aux problématiques d'égalité des chances, de réduction des inégalités scolaires et de démocratisation de l'accès au savoir. Il contribue à la recherche et à la diffusion des savoirs dans ces domaines et mets en réseau les différents acteurs de l'éducation prioritaire. Le centre propose des formations gratuites, des informations en ligne et publie XYZep, un bulletin trimestriel avec un dossier thématique.

🔗 centre-alain-savary.ens-lyon.fr

OZP

UNE OBSERVATION POINTUE

L'Observatoire des zones prioritaires est une association créée en 1990 qui se donne pour objectif de favoriser la réflexion et les échanges sur l'éducation prioritaire. Elle propose des journées d'études, des rencontres et de nombreuses publications en ligne. On trouvera sur le site, un fil d'actualité en continu, une base de données sur des actions et des expérimentations réalisées par des équipes ECLAIR ou RRS et un ensemble de fiches dressant un panorama très bien renseigné de l'éducation prioritaire.

🔗 www.ozp.fr

MINISTÈRE

UN SITE DÉDIÉ À L'EP

L'éducation prioritaire a son site officiel. Il permet bien sûr d'avoir accès à tous les textes officiels et à un annuaire des RRS et des ECLAIR mais il met également en ligne des ressources documentaires et des comptes rendus d'expériences. Le site permet de consulter les ressources locales en renvoyant le visiteur soit sur les Centres académiques de ressources pour l'éducation prioritaire (CAREP), soit sur les parties dédiées des sites académiques. Utile, même si on pourra regretter le manque de mise à jour de certaines parties du site.

🔗 www.educationprioritaire.education.fr

PROPOSITIONS

5 PRINCIPES POUR L'EP

Pierre Merle est sociologue. Il détaillait en décembre dernier 5 principes susceptibles à ses yeux de refonder l'éducation prioritaire : instituer une véritable discrimination positive en terme de moyens et de personnel, délabelliser l'éducation prioritaire pour éviter les effets de seuil, la déterritorialiser pour prendre en compte les différences entre les territoires et les établissements, établir une discrimination positive pour les personnels, et choisir un système scolaire intégré plutôt que segmenté. Une stimulante contribution au débat.

🔗 www.laviedesidees.fr/Education-prioritaire.html

« Généraliser la dotation inégalitaire »

En quoi une refonte de l'éducation prioritaire (EP) est-elle nécessaire ?

Elle l'est à plus d'un titre. D'abord parce que depuis la création des ZEP en 1981, cette politique a été l'objet d'une alternance de phases de relance et de mises en sommeil de la part du ministère, ensuite parce que, au fur et à mesure, ses objectifs politiques eux-mêmes ont évolué, sans que ces évolutions aient été référées à des choix et des principes politiques explicites publiquement débattus et assumés.

De quelle évolution parlez-vous ?

En France comme en Europe, on a vu un recul notable des préoccupations initiales de lutte contre les inégalités, et des conceptions selon lesquelles les politiques d'EP pourraient être un ferment de transformation et de démocratisation des systèmes éducatifs et de leurs modes de fonctionnement. Par contre on a vu s'affirmer de plus en plus l'objectif de permettre à tous, et particulièrement à ceux que François Dubet, le sociologue, appelle « *les vaincus de la compétition scolaire* », l'accès à un minimum de savoirs et de compétences jugés nécessaires pour éviter le décrochage scolaire ou l'exclusion sociale. S'est ensuite développée une visée de « *maximisation des chances de réussite* » pour permettre à chacun de développer ses talents, son potentiel, voire son excellence propre.

Les logiques individuelles ont remplacé l'ambition sociale ?

Elles ont été dominantes de la fin des années 1990 jusqu'à la mise en place des RAR et du dispositif Eclair ou des

internats d'excellence. S'y affirme, notamment au travers des deux méta-catégories d'« élèves à risque » et de « *besoins éducatifs particuliers* », une logique d'adaptation des systèmes éducatifs à la diversité des élèves et de leurs « talents », qui ne s'interroge guère sur les modes de construction sociale et scolaire de ces besoins, risques ou « talents », et qui renoue avec une vision individualiste, voire naturalisante des causes de la difficulté ou de la réussite scolaire. Une refonte de l'EP devrait remettre au premier plan l'objectif de réduction des inégalités scolaires, et effectuer un bilan sans complaisance de la politique ZEP depuis 30 ans.

Justement, quels éléments de bilan retenir ?

D'une relance à l'autre, le nombre d'établissements et d'élèves concernés par cette politique n'a cessé de croître, jusqu'à représenter aujourd'hui environ 1 élève sur 5 en primaire et au collège. Cette extension a entraîné une dilution des moyens déjà bien insuffisants.

« REMETTRE AU PREMIER PLAN LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SCOLAIRES »

D'autre part, les réponses politiques liées à la création des ZEP ont peu porté sur le cœur des situations et difficultés d'apprentissage. On a beaucoup compté sur les initiatives locales et la mobilisation des acteurs, sans pour autant les outiller et sans que soit organisée une véritable réflexion collective sur la nature des pratiques sociales et profession-

nelles susceptibles de faire reculer l'échec et l'inégalité scolaires. Dès lors, ce qui a dominé, dans un contexte de tensions et difficultés croissantes que les enseignants ont le sentiment de devoir affronter seuls, ce sont des modes d'adaptation conduisant à minorer ou à contourner les difficultés plus qu'à s'y attaquer et à travailler à les résoudre. Au point que divers travaux de recherche ou rapports ont pu mettre en évidence ce que l'IGEN Anne Armand a qualifié de véritable déficit d'enseignement.

Alors quelles priorités pour la refonte ?

Du ministère jusqu'aux équipes, la question des modes de fonctionnement et des pratiques les plus à même d'œuvrer à la démocratisation de l'accès aux savoirs devrait être centrale, et elle ne saurait être confondue avec celle de l'innovation, qui paraît avoir bien plus les faveurs de nos ministres actuels. Il faudrait également généraliser le principe de dotation inégalitaire (donner plus à ceux qui ont le moins) à tous les établissements et le découpler du ciblage territorial (être en ZEP ou non). Si tous les établissements sont dotés en fonction de l'importance des difficultés sociales et scolaires de leur recrutement, on pourra alors refondre la carte de l'EP en concentrant ses moyens sur les quartiers et les établissements les plus précarisés, là où le fonctionnement et l'unité mêmes du service public d'éducation sont actuellement mis en cause.



JEAN YVES ROCHEX EST PROFESSEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À PARIS VIII. AU SEIN DES RÉSEAUX ESCOL ET RESEDA, IL TRAVAILLE SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES DE RÉUSSITE SCOLAIRE. À LIRE NOTAMMENT : « LA POLITIQUE ZEP EN FRANCE. LABORATOIRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION ? ». RFP N° 177 (IFE-ENS)

EN BREF

CONCOURS 2014

C'EST PARTI POUR LES INSCRIPTIONS

Une quinzaine d'arrêtés publié au J.O. du 8 septembre ouvrent les concours de l'enseignement en 2014 et fixent les calendriers des épreuves. Le concours de Professeur des écoles (PE) interne avec épreuve d'admissibilité aura lieu le mercredi 19 mars 2014. Le concours externe aura lieu les mardi 29 et mercredi 30 avril. Les dates des épreuves d'admission des concours sont fixées ultérieurement par les recteurs d'académie. Les inscriptions aux concours externes, internes et aux troisièmes concours sont ouvertes jusqu'au mardi 22 octobre 2013.

www.education.gouv.fr/siac1

HANDICAP

DES MILLIERS D'ENFANTS PRIVÉS D'ÉCOLE

En cette rentrée, près de 13 000 enfants handicapés sont « sans solution, à la maison » selon la Fnaseph. Les choses pourraient évoluer avec une première réunion, le 25 septembre, du Comité interministériel du handicap, créé en 2009. Le SNUipp-FSU dénonce le fait que la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ne soit pas pleinement respectée faute de moyens et de structures et il sera attentif à ce qu'elle soit appliquée de manière égalitaire sur les temps périscolaires et dans les cantines.

FORMATION INITIALE

LES ÉTUDIANTS MAL TRAITÉS

Des étudiants déjà engagés dans un master « enseignement » invités à se réinscrire en première année du nouveau master MEEF pour pouvoir accéder au concours de recrutement ; d'autres, déjà titulaires d'un master, à qui on demande des droits d'inscription prohibitifs (jusqu'à 1 500 euros) pour préparer le concours dans le cadre d'un D.U : les ratés se multiplient dans la mise en route de la réforme de la formation des maîtres. Les syndicats de la FSU, dont le SNUipp, et l'UNEF ont interpellé les ministères concernés pour qu'il soit trouvé rapidement des solutions à ces difficultés.

[Rubrique Le métier / La formation](#)



CHANTIER MÉTIER

MAINTENIR ET RENFORCER LE RÔLE DES RASED

Le 16 juillet dernier, le ministère annonçait que des discussions sur le métier et les parcours professionnels allaient s'engager dès septembre pour se clore en février 2014. Parmi les 5 chantiers prévus, celui des RASED intervient à point nommé alors qu'en cette rentrée seulement 72 postes ont été créés nationalement. Bien loin des



5000 postes supprimés depuis 2008 (voir graphique ci-dessous) et que le ministre de l'éducation nationale a récemment déclaré vouloir rétablir, tout en précisant que « ça mettra un certain temps ».

Pourtant, c'est bien d'urgence qu'il s'agit. En 2008 environ 5% d'une génération était prise en charge par les réseaux alors qu'on estimait à 20% la proportion d'élèves en grande difficulté à la sortie de l'école primaire. Le fonctionnement en réseaux complets, avec les trois compétences spécifiques des maîtres E, G et du psychologue scolaire, suppose par ailleurs de permettre des départs en formation

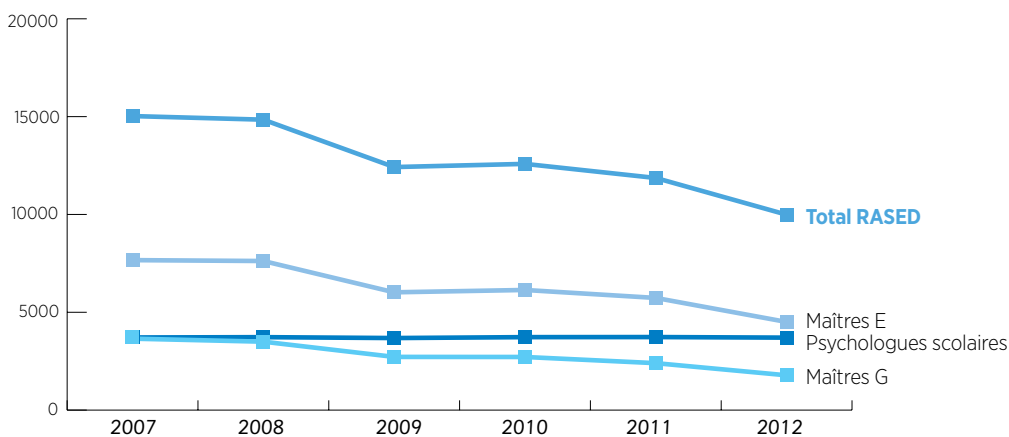
en nombre suffisant afin d'ouvrir de nouveaux postes et de pourvoir ceux qui restent aujourd'hui vacants, faute de maîtres spécialisés. Le rapport sénatorial intitulé « Donner aux RASED les moyens de leurs missions » et rendu public en juillet dernier concluait d'ailleurs sur « l'urgence [...] d'accorder toute la priorité aux RASED pour l'accomplissement de leur mission de service public en leur accordant les moyens humains nécessaires ».

Réuni le 18 septembre dernier, le Collectif national RASED est bien déterminé à poursuivre son action pour le développement des réseaux, notamment dans le cadre des discussions budgétaires et des concertations qui vont s'ouvrir prochainement. Il lancera une campagne de rentrée lors de la conférence du 30 septembre prochain prévoyant notamment d'interpeller le ministre et les parlementaires sur la nécessité d'assurer l'aide aux enfants en difficulté. Une vidéo en ligne ainsi qu'un flyer alimenteront cette campagne. VINCENT MARTINEZ Le rapport sénatorial: www.senat.fr/rap/r12-737/r12-7371.pdf

POSTES RASED : LA LENTE HÉMORRAGIE

Le nombre de postes RASED n'a cessé de diminuer depuis la rentrée 2007. Au total, ce sont plus de 5000 postes qui ont été supprimés jusqu'en 2012. Si le nombre de psychologues scolaires est resté stable sur la période, les postes E et G sont les plus touchés. Une situation qui affecte le fonctionnement efficace des réseaux.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES RASED DEPUIS 2007



Source : MEN/Dgesco

Maternelle

Ce que dit la hausse du niveau

Une étude de la DEPP (direction de l'évaluation de la prospective et de la performance) pointe les progrès dans les acquis des élèves en CP. Une bonne nouvelle qu'il reste à expliquer.

« Une augmentation générale et significative des performances des élèves à l'entrée au CP », c'est ce que révèle une récente note de la DEPP.

L'étude a repris à l'identique en 2011 des évaluations passées par des élèves entrant au CP en 1997 et le taux de réussite moyen passe de 66% en 97 à 74%. Le pourcentage des élèves les plus faibles tombe lui de 10 à 3% et de manière générale, les progrès observés sont plus importants pour les élèves les plus défavorisés. De quoi se réjouir et, comme l'a dit Vincent Peillon, apporter « un démenti à ceux qui s'interrogeaient sur la nécessité de recruter des enseignants de haut niveau pour les enfants de cet âge ». On aura reconnu Xavier Darcos et l'épisode des couches-culottes. La DEPP chiffre à 30% les progrès imputables à une hausse du niveau de diplôme des familles. Pour le reste elle évoque l'avis des parents qui témoigne d'une maternelle davantage centrée sur les apprentissages et



celui des enseignants qui rend compte d'une progression des aptitudes scolaires.

Tentatives d'instrumentalisation

Certains se sont donc empressés de conclure aux bienfaits des programmes 2008 et au-delà de la « primarisation » de la maternelle.

Trop rapidement car en y regardant de plus près, les progrès les plus notables sont enregistrés en écriture, pré-lecture et numération dans des domaines où l'entraînement est possible et dans lesquels la mécanisation ne préjuge pas du sens donné à ces apprentissages. Les progrès sont moindres voire faibles dans les tâches plus complexes comme la phonologie, la mémorisation et surtout la compréhension orale. Et de nombreux domaines pourtant primordiaux à la maternelle ne sont pas évalués. La complexité de la construction des apprentissages à la maternelle échappe donc aux tentatives de simplification. ALEXIS BISSERKINE

DU CÔTÉ DU SNUIPP

UNE ÉCOLE EN QUÊTE D'ÉQUILIBRE!

Pour le SNUipp, après la publication de l'étude de la DEPP (lire ci contre), les progrès enregistrés par les élèves entrant au CP constituent une bonne nouvelle, mais ces résultats ne doivent pas être instrumentalisés. Alors pas question de faire dire à cette étude ce qu'elle ne dit pas. Aucun résultat ne permet de conclure aux bienfaits des programmes de 2008 ou de la primarisation de la maternelle. En effet, les progrès constatés concernent des domaines déjà présents dans les programmes 2002. De plus l'étude s'intéresse davantage à des activités d'entraînement et de nombreuses compétences liées à la maîtrise du langage oral ou écrit et au développement sensoriel, moteur, social et culturel de l'enfant ne sont pas évaluées dans l'enquête alors qu'elles sont fondamentales pour la réussite scolaire. Enfin, il ne faudrait pas s'arrêter en chemin en oubliant les 26% des élèves qui rencontrent des difficultés. Pour le syndicat, la maternelle a besoin de se construire une nouvelle identité. Il revendique un grand plan de formation initiale et continue spécifique et alimenté par les récents travaux de la recherche. En privant de formation, les 80 000 enseignants de maternelle, beaucoup de savoirs professionnels spécifiques à cette école se sont perdus, déplore-t-il, en appelant à un changement de cap.

➤ Rubrique [L'école/La maternelle](#)



Agnès Florin, professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation (Université de Nantes)

2 QUESTIONS À



« la nécessité d'une éducation globale »

Quelle est votre interprétation des résultats de l'étude de la DEPP?

Pour une fois qu'on a des résultats de l'école qui semblent s'améliorer, il ne faut pas boudier son plaisir. Les scores globaux sont en hausse, profitent aux plus faibles et aux milieux les plus défavorisés. On voit même que les enfants nés au 4e trimestre ont en 2011 des scores supérieurs à ceux nés au 1er trimestre en 1997. Les progrès sont peu contestables. Cependant, pour avoir participé à la construction des épreuves de 1997 qui ont été reprises en 2011, je sais qu'il faut être prudent et analyser plus avant les données. Car tout ne progresse pas, comme par exemple la compréhens-

sion orale. Les progrès les plus importants se situent en pré-lecture, écriture et numération dans des domaines où les compétences sont facilement entraînées. Est-ce que cela va se maintenir et se transférer sur des compétences plus complexes? Il faudra encore attendre les évaluations de ce même panel au CE2 pour le savoir.

La polémique sur l'impact des programmes 2008 sur ces résultats était donc inutile?

C'est un faux débat. Les élèves testés sont entrés en petite section en 2008 et les programmes n'ont pas modifié si rapidement les pratiques dans les classes. De nombreuses choses étaient

en place dans les programmes 2002 et certaines ont été intégrées dans ceux de 2008. Les progrès sont davantage dus à une évolution de la maternelle qui a compris qu'il y avait un effort à faire pour aider les enfants dans les pré-apprentissages. Mais tout n'est pas gagné pour autant car il y a encore des élèves en difficulté en début de CP. Il y a donc des marges de progression. La maternelle doit retrouver un juste équilibre entre l'épanouissement de l'enfant et les apprentissages sans les réduire à leur dimension académique. Mais il faut également conforter et former les enseignants sur la nécessité d'une éducation globale en lien avec les familles.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSERKINE

APC : ce sont elles qui

À Mons en Baroeul, les enseignantes de l'école maternelle «*Le petit prince*» ont choisi de centrer les activités pédagogiques complémentaires sur l'axe culturel de leur projet d'école. Reportage sur le démarrage de ces APC.

11H25 Annabelle la maîtresse referme «*la rentrée des mamans*», le livre où les mamans ont peur de retourner à l'école. Sur les bancs, ses 23 élèves de moyenne et grande section se demandent bien pourquoi ces mamans n'ont pas envie d'aller à l'école. Cela n'a pas l'air d'être leur cas. Mais justement c'est l'heure des mamans et de la cantine (des papas et des nounous aussi bien sûr, mais ici dans cette école maternelle de Mons en Baroeul tout près de Lille, ce sont plutôt les mamans qui viennent chercher les enfants). «*Attention, précise Annabelle, aujourd'hui certains enfants vont rester en classe un moment car nous commençons les nouvelles activités.*» La maman de Yousef avait oublié: «*Ah oui c'est vrai, il y a soutien.*» «*Non, ce sont les APC maintenant, vous savez je vous en ai parlé*», rappelle gentiment la maîtresse qui a bien recueilli toutes les autorisations. Pas si facile à expliquer mais finalement, tout se met en place et les premières activités pédagogiques complémentaires de l'école commencent. Trois petits groupes de grandes sections se répartissent dans cette grande école de 7 classes. Dans la salle de motricité, ce sera un atelier d'expression corporelle. On se présente en mouvement puis on occupe un espace en jouant sur la vitesse de déplacement. «*Dans la zone des ballons, on bouge au ralenti*» insiste Marie-Hélène. Dans la bibliothèque voisine, les enfants se déplacent en marchant. Au signal d'Isabelle, ils peuvent prendre un des instruments posés au sol et en jouer. Ici ce sera donc musique. Dans sa salle

«*On peut mieux voir les élèves, les solliciter...*»



Atelier d'expression corporelle : on se présente en mouvement. C'est rigolo car les deux maîtresses présentes le font aussi!

de classe Annabelle a poussé les tables pour que son petit groupe puisse bouger. Ici cela s'appelle théâtre mais ce seront plutôt des situations de jeux et d'expression. «*Vas-y Eliana, envoie ton prénom*». Le temps de prendre plaisir à regarder qui sera son destinataire, le prénom fuse, le geste de la main est timide mais Mattéo réceptionne. Déjà midi, pas assez de temps, on avait prévu plus de choses ... mais on recommence jeudi. Les APC sont lancées à l'école «*Le petit prince*».

Le petit groupe au service de l'expression

«*On ne voulait pas reproduire l'aide personnalisée (AP) confie Isabelle, on travaillait avec des petits groupes en langage, c'était intéressant mais un peu pesant et trop figé.*» «*On voulait être davantage dans le culturel et dans une approche plus ludique*», ajoute Marie-Hélène la directrice de l'école. Alors l'équipe a saisi l'opportunité offerte par les textes de raccrocher les APC à son projet d'école centré sur l'éducation artistique et culturelle. Trois ateliers de théâtre, musique et expression corporelle vont tourner toute l'année, deux fois par semaine et s'adresseront d'abord au GS puis aux MS. Les

enseignantes ont souhaité conserver des petits groupes pour que l'expression de chacun soit possible. Mais tous vont passer car tous ont besoin de travail sur ces autres formes de langage. Autre volonté, celle de travailler à deux, en co-intervention, «*car on peut mieux voir les élèves, les solliciter et cela permet aussi de se former mutuellement*».

Une respiration mais pas une recette miracle. On sait bien dans cette école classée en zone ECLAIR que les activités d'expression doivent se travailler aussi et surtout avec tous les élèves dans le quotidien de la classe. Tout comme les activités de langage primordiales ici. Ce sera le cas parfois avec l'aide de Sophie, la maîtresse surnuméraire nommée cette année et aussi dans le décroisement de début d'après-midi pendant la sieste des plus petits.

12h15. Dans la salle des maîtres, la première séance ne fait pas regretter la forme de travail choisie même s'il faut expérimenter et affiner. «*Tiens, pour la dernière séance, on pourrait montrer aux autres ce qui s'est fait dans chaque groupe, non ?*» ALEXIS BISSERKINE

ont décidé!

Corinne Marlot, enseignante et chercheuse

3 QUESTIONS À



« S'approprier la prescription »

Certaines équipes décident de lier leur APC à leur projet d'école et de s'écarter de la forme AP. Comment l'interpréter?

A mon sens, cela traduit une redéfinition et une appropriation de la prescription très pertinente. Les acronymes AP et APC sont voisins et pourraient être assimilés mais avec l'AP, on parle de difficulté scolaire dans une logique de réussite pour chacun, alors que les APC sont plus proches d'une logique de réussite pour tous. La circulaire sur le temps scolaire et l'APC affiche la volonté de construire une continuité entre le projet d'école et le projet éducatif territorial. Les enseignants sont donc bien inspirés de concentrer leurs forces sur le 3^e volet du dispositif, c'est-à-dire les activités liées au projet d'école. De plus, les 2 autres volets, aide aux élèves en difficulté et aide au travail personnel, me semblent bien trop importants pour être relégués au frontières du temps de la classe.

L'expérience de l'AP peut-elle aider pour les APC?

L'AP n'a pas tenu ses promesses car elle n'a contribué ni à réduire les difficultés scolaires, ni à renouveler les pratiques pédagogiques et le travail en équipe. En creux cela nous indique où ne pas aller. En effet, on a demandé aux enseignants de construire une aide efficace en petits groupes, sur des temps courts, pour redonner confiance aux élèves. Sous le coup de

cette surprescription de l'institution, on a vu les professeurs pris dans les dilemmes de l'activité empêchée. Alors qu'ils souhaitent aider les élèves à apprendre, ils se voyaient réduits à les faire réussir à tout prix, en les entraînant dans la répétition de procédures de bas niveaux, d'automatismes ou de trucs pour que ça marche. Mais redonner confiance aux élèves c'est leur permettre d'être plus performants sur des objets véritablement scolaires.

Les pratiques d'aide doivent donc évoluer?

Il faut stopper la multiplication des dispositifs d'aide ordinaire et réinternaliser l'aide. C'est-à-dire concevoir dans le temps de la classe des temps d'apprentissage concourant aux mêmes enjeux mais avec des organisations différentes. Il faudrait aussi donner du temps d'apprentissage au lieu d'allonger le temps d'enseignement et donner moins de poids à la posture psychologisante qui a tendance à prendre le pas sur les dimensions didactiques. Au final il s'agit donc de recollectiviser les apprentissages car dans un collectif, ceux qui savent favorisent l'apprentissage de ceux qui savent moins.

CORINNE MARLOT
ENSEIGNE À L'UNIVERSITÉ
BLAISE PASCAL DE
CLERMONT-FERRAND.
DANS LE LABORATOIRE
ACTÉ, ELLE POURSUIT DES
RECHERCHES EN
DIDACTIQUE ET TRAVAILLE
AVEC MARIE TOULLEC-
THÉRY SUR LES
PRATIQUES D'AIDE ET DE
DIFFÉRENTIATION (VOIR
FSC N° 385).



MONTAUBAN

EMPÊCHÉS DE DÉCIDER

Dans le Tarn-et-Garonne, le DASEN a présenté aux maires les APC comme une 25^e heure de classe obligatoire pour tous. À Montauban (82), cette présentation a été confirmée par l'EN. La Mairie a enfoncé le clou en ne proposant aucun accueil pendant cette heure-là. Les équipes ne peuvent donc pas mettre en place d'APC en groupes restreints et sont contraintes de garder tous les élèves. Une situation dénoncée par un collectif d'enseignants et par le SNUipp 82. Le SNUipp national s'est adressé au ministère pour que des solutions conformes aux textes soient rapidement trouvées.

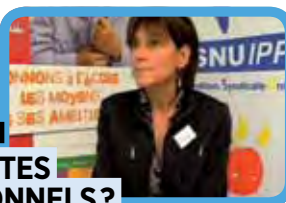
RESSOURCE EN LIGNE

LA DIFFÉRENTIATION EN QUESTION

C'est tout un numéro de la revue «*Recherches en éducation*» qui est consacré à ce thème sous le titre «*Diversification des parcours des élèves: pratiques enseignantes et organisations scolaires en question*». Au fil des différents articles, on pourra mesurer combien les nouvelles prescriptions liées à l'individualisation ont complexifié le travail des enseignants en Suisse comme en France. Les pratiques d'aides y sont décortiquées, le travail réel observé à la loupe. De quoi alimenter les réflexions d'équipe ou les formations.

✂ [Hors série n° 4 de juin 2012](#)

✂ www.recherches-en-education.net



AIDER LES ÉLÈVES

QUELS GESTES PROFESSIONNELS?

Individualiser, ce n'est pas forcément faire du sur mesure mais tendre vers un collectif de travail où le travail de tous sert au travail de chacun. Christine Félix, enseignante-chercheuse à l'université d'Aix-Marseille rappelait en 2009 déjà que l'enseignement était d'abord tribal et se faisait en collectif. À la remédiation systématique, elle opposait des pratiques d'anticipation permettant aux élèves les plus fragiles de se préparer à des apprentissages nouveaux. A voir ou à revoir rétrospectivement.

✂ Rubrique [Le métier / Les témoignage](#)

SERGE TISSERON
CULTURE DU LIVRE ET CULTURE
DES ÉCRANS : POUR UNE
INDISPENSABLE
COMPLÉMENTARITÉ



AGNÈS VAN ZANTEN
LES CAUSES ET LES
CONSÉQUENCES DE LA
SÉGRÉGATION SCOLAIRE



STÉPHANE DIAGANA
ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ :
SENTEZ-VOUS MIEUX !
EN PARTENARIAT AVEC LA MGEN



**DERNIÈRES
PLACES.
INSCRIVEZ-
VOUS VITE !**



UNIVERSITÉ
d'automne
du SNUipp

18-19-20
OCTOBRE 2013
PORT LEUCATE

Cette année, Port Leucate, station balnéaire de l'Aude baignée par la Méditerranée, accueillera à nouveau l'université d'automne du SNUipp-FSU. Désormais reconnue comme **le rendez-vous incontournable de l'école primaire**, cette 13^e édition offre une nouvelle fois des entrées riches et variées. **Il faut voir grand pour les enfants.** En réunissant chercheurs et enseignants, le SNUipp-FSU poursuit son ambition de participer à la transformation d'une école en quête de la réussite de tous les élèves. On y parlera de la maternelle, d'éducation prioritaire, de livres en tout genre, de cirque, de maths, de devoirs à la maison, d'orthographe, de poésie, d'accompagnement du handicap à l'école, d'histoire, de féminisme et de laïcité... entre autres !

On accueillera trois invités de marque :

- ✘ **Agnès van ZANTEN**
- ✘ **Stéphane DIAGANA**
- ✘ **Serge TISSERON**

Une fois de plus, le SNUipp agitera et alimentera la réflexion professionnelle des enseignants des écoles !

✘ Inscription (109€) avant le 10 octobre sur le site du SNUipp : www.snuipp.fr



QUESTIONS/RÉPONSES

108 HEURES POUR LES CLIS ET RASED

À quelles activités sont consacrées les 108 heures pour les enseignants de CLIS et de RASED ?

Les enseignants spécialisés chargés d'une Clis ou membres d'un Rased consacrent les 108 heures annuelles à la concertation, aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents ou à la participation aux conseils d'école.

MODULES DE FORMATION D'INITIATIVE NATIONALE ASH

Je scolarise dans ma classe un enfant souffrant de troubles envahissants du développement. Existe-t-il une possibilité de formation spécifique sur ce sujet ?

Oui ; outre les formations qui peuvent être prévues dans le cadre du plan académique de formation, il existe des modules de formation d'initiative nationale organisés au niveau interacadémique, dont la vocation est d'offrir aux enseignants spécialisés un approfondissement de compétences ou une adaptation à une nouvelle fonction et à permettre à des enseignants non spécialisés de développer de premières compétences pour la prise en charge scolaire d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

La liste des formations offertes cette année a été publiée dans le Bulletin officiel n° 31 du 29 août 2013.

Attention : les inscriptions doivent se faire avant le 4 octobre 2013.



Retrouvez les réponses à toutes vos questions (ou presque) sur le site snuipp.fr : rubrique [La carrière / FAQ](#)

LU DANS LE BO

N° 32 DU 5 SEPTEMBRE 2013

- L'organisation et le fonctionnement du futur Conseil supérieur des programmes
- La nouvelle structuration des cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège qui doit entrer progressivement en vigueur à partir de la rentrée 2014
- Composition, fonctionnement et mise en place progressive du conseil école-collège
- Modifications de la note de service n° 2013-109 du 17 juillet 2013 sur le concours de recrutement des PE
- Les orientations stratégiques pour les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) au ministère de l'Éducation nationale pour l'année 2013-2014

N° 33 DU 12 SEPTEMBRE 2013

- Charte de la laïcité à l'École : contenu, affichage, diffusion et ressources pédagogiques mises à la disposition des enseignants
- Actions éducatives :
 - 1 Participer à la 25^e Semaine de la presse et des médias dans l'École®
 - 2 Participer au concours d'affiches « Agis pour tes droits » organisé par les Francas
 - 3 Ressources pédagogiques sur le soixante-dixième anniversaire de la Résistance, de la libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie (2013-2015)

N° 34 DU 19 SEPTEMBRE 2013

- Actions éducatives
- Participer au Prix des droits de l'homme - René Cassin, organisé avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Retrouvez tous les Lu dans le BO sur le site snuipp.fr : rubrique [La carrière / Lu au B.O.](#)

Le neuvième art à l'école

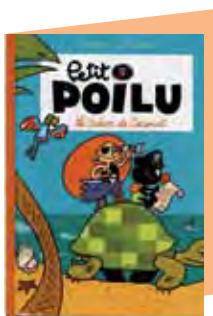
Issue au rang de « neuvième art », la bande dessinée n'est plus traitée avec condescendance, l'institution elle-même lui a reconnue une place dans les programmes! Forme littéraire à part entière, complexe, la bande dessinée permet, à l'école, de très nombreux projets mêlant écriture, découverte et production d'images... Le concours du SNUipp-FSU et de la BNF la met cette année à l'honneur! La bande dessinée jeunesse a désormais ses entrées dans les classes, que ce soit via des séries connues (de Tintin à Lou en passant par Boule et Bill, Titeuf, Astérix, Lucky Luke ou les Schtroumpfs), des adaptations de textes classiques (comme Le petit prince, par Sfar), mais aussi de très nombreux albums traitant de thèmes variés. Vous trouverez sur le site de la BNF des ressources au fil des semaines. La Cité internationale de la BD et de l'image propose également une sélection d'albums et des fiches techniques pour s'approprier les éléments essentiels. Et pour commencer, voici quelques coups de coeur, entre nouveautés et classiques...

AU REVOIR ET MERCI MARIE-CLAIRE PLUME

Depuis les débuts, Marie-Claire Plume enrichit les colonnes de Fenêtres sur Cours de ses lectures. Après près de 20 ans au service de la littérature pour enfants, des centaines (des milliers ?) d'albums, documentaires et romans engloutis, Marie Claire prend sa retraite. Son humour, sa finesse, et ses choix de lecture savaient faire mouche et communiquer l'envie de lire. Merci Marie-Claire.

POUR LES PLUS JEUNES, CYCLE 1

PETIT POILU : DU CHEMIN DE L'ÉCOLE À L'ÉCOLE DE LA VIE!



Petit poilu est un petit bonhomme curieux, optimiste et courageux. Chaque album le voit partir à l'école et plonger malgré lui dans des aventures extraordinaires dont il ressort toujours grandi.

Des albums sans texte, au graphisme déluré et coloré, avec des histoires bien séquencées qui délivrent chacune un petit message... qui fait grandir d'un poil! Dans «Le trésor de Coconut», la rencontre avec une petite pirate au caractère bien trempé donne à réfléchir sur la colère et la rage, des sentiments humains pas toujours facile à maîtriser.

ANA ANA, DOUCE NUIT



Ana Ana est une petite demoiselle qui a du caractère! Entourée de son armée de doudous, elle sait s'affirmer

et entend bien montrer qui gère les situations... à sa façon. Dans Douce nuit, le tome 1, elle lit un livre captivant et ne veut pas éteindre la lumière, même si cela gêne ses doudous qui eux, voudraient dormir. Déluge de chocolat, le second tome, extrêmement drôle part d'une idée toute simple: l'un des doudous d'Ana Ana, Ping-Pong le Pingouin a faim, trèèèèèèèè faim. Elle lui suggère donc de préparer un gâteau... Espièglerie, philosophie et jeu, à partir de situations qui sortent tout droit de la réalité!

TOUS CYCLES



LE PETIT POUCKET

Des contes célèbres racontés dans des BD sans texte: une occasion de travailler avec les tout petits comme avec les plus grands, sur le séquençage d'une

histoire et la mise en images.

LES TROIS CHEMINS SOUS LA MER

Un marin, un petit poulpe et un scaphandrier: trois histoires sur et sous la mer qui se croisent et se recroisent dans une BD hors du commun qui se lit aussi bien de gauche à droite que de

haut en bas: une belle opportunité d'explorer les chemins que suit le lecteur sur une page de BD où la liberté et les tentations de vagabonder sont plus grandes qu'ailleurs!

CYCLE 3



MA MAMAN EST EN AMÉRIQUE, ELLE A RENCONTRÉ BUFFALO BILL

L'histoire d'un secret de famille, à travers le yeux d'un petit garçon qui raconte son entrée à l'école

et son quotidien à la maison... Une belle occasion de raconter l'école, la maîtresse, les relations avec les copains, les attentes... et la peur du psychologue scolaire! Mais surtout, une histoire qui s'articule autour d'une question que l'enfant n'arrive pas à poser à son entourage: où est passée sa maman? Découpée en plusieurs chapitre, la narration s'apprécie aussi grâce à la diversité des planches et le travail de la couleur, en demi-teinte, installant le récit dans une temporalité qui met le chagrin à distance et permet de sourire des situations.

MARION KATAK

UNE COUR OÙ ON SE FICHE LA PAIX



À l'école Jouhaux de Villeurbanne, les gilets jaunes ne restent pas dans le coffre des voitures. À chaque récréation deux enfants s'en revêtent pour signaler à leur camarade qu'ils peuvent les solliciter en cas de dispute ou de conflit difficile à régler. Dans cette école de 11 classes et de 270 élèves, cela fait un peu plus de dix ans que les enseignants se préoccupent d'impliquer les élèves dans la problématique du « vivre ensemble ». Mais depuis deux ans sous l'impulsion de deux enseignants tout juste de retour d'un stage de pédagogie Freinet, l'équipe a décidé d'aller un peu plus loin.

15 médiateurs de cour

Des conseils d'élèves, comptant un délégué par classe se réunissent au moins cinq fois par an pour évoquer les problèmes liés à la vie collective dans l'école : gestion des toilettes, utilisation des ballons dans la cour, occupation du préau... Parallèlement, en mars dernier, un appel à candidature dans les classes a permis de nommer 15 média-

teurs chargés d'intervenir dans la cour pour gérer les conflits entre élèves. Carole Clerc, maîtresse du CP, a participé à la formation de ces médiateurs sur 12 séances organisées sur le temps d'étude. « *Après avoir réfléchi sur la définition du conflit, de la violence, nous avons classé les conflits en trois catégories : une violence ou insulte raciste ressort de la loi et nécessite donc l'intervention d'un adulte. Le médiateur intervient sur des conflits moins graves comme 'il m'a pris ma casquette', enfin les petits conflits comme les disputes peuvent se régler tout seul par les enfants concernés grâce à un petit protocole.* » Pour Carole, l'organisation a permis d'apaiser le climat scolaire : « *les médiateurs prennent leur rôle très à cœur et sont sollicités par leur camarade et les adultes sont plus disponibles pour traiter d'autres questions que la discipline* ». Un avis manifestement partagé par la fondation Evens* d'éducation à la paix qui vient de décerner à l'école son prix annuel. PHILIPPE MIQUEL

*www.evensfoundation.be/fr

EN BREF

CEDER

PROJETS ECO-ECOLLES

Le CEDER (Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables) accompagne depuis 2008 les écoles volontaires au projet international Eco-Ecole. Cette association créée en 1981 et implantée en Rhône-Alpes propose gratuitement des informations sur les énergies renouvelables, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'eau. Dans ce cadre, elle accompagne des projets comme celui de l'école du bout du Monde de Venterol qui a obtenu le 1er prix international en 2011.

www.ceder-provence.fr

NON-VIOLENCE ACTUALITÉ

GUIDE RESSOURCE 2013-2014

Spécialisé dans la prévention des violences de proximité (famille, école, quartier, vie sociale et professionnelle...), « non-violence actualité » (NVA) répond aux demandes des écoles (documentation, outils, formations...). En cette rentrée NVA édite son guide de ressources proposant : livres pour enfants, programmes pédagogiques, jeux coopératifs... NVA propose également des parcours-découverte des différents programmes disponibles ainsi que des initiations à la mise en place de ces programmes.

www.nonviolence-actualite.org

CONFÉRENCES DE L'ESEN

LE CLIMAT SCOLAIRE

L'école supérieure de l'éducation nationale (ESEN) propose des conférences en ligne à podcaster. La dernière en date, sur le climat scolaire permet de réécouter plusieurs tables rondes autour de ce sujet : prise en compte des différents acteurs de l'école, exemples d'approches académiques, sanctions et punitions, évidences scientifiques et pistes d'action... Animées par des personnalités de l'éducation nationale, de la recherche ou d'IGEN, ces conférences abordent de nombreux domaines de l'école : ASH, international, socle commun, programmes...

www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/conferences-en-ligne

L'ingérence, un droit ?

BARACK OBAMA PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

« Il faut une résolution ferme du Conseil de sécurité pour vérifier que le régime Assad tient ses engagements. Je ne pense pas qu'une action militaire puisse produire une paix durable en Syrie ».

BAN KI-MOON SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

« L'usage de la force est légal uniquement quand il s'agit (pour un Etat membre) de se défendre, conformément à l'article 51 de la Charte, ou quand le Conseil de sécurité a approuvé une telle action ».

VLADIMIR POUTINE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

« Toute intervention militaire serait une grave violation du droit international, une agression selon les termes de la charte de l'ONU. Les groupes radicaux opérant en Syrie ne sont pas venus de nulle part ».

OBSERVATOIRE SYRIEN DES DROITS DE L'HOMME

« Plus de 110 000 personnes ont été tuées en Syrie depuis le début du soulèvement contre le régime de Bachar el-Assad qui s'est transformé en une guerre civile après avoir été écrasé dans le sang ».

L'utilisation de gaz sarin en Syrie, qui viole les conventions internationales et le droit des civils en temps de guerre, a soulevé à nouveau la question du droit d'ingérence, qui en fait n'en est pas un.

Lorsque Barak Obama et François Hollande, réclament une intervention contre le régime syrien accusé de « crimes de guerre » par le secrétaire général de l'ONU, ils s'inscrivent dans la logique qui a construit l'Organisation des Nations Unies, succédant à une Société des Nations impuissante à empêcher la montée des fascismes dans les années 30. Cette logique veut qu'un pays qui transgresserait ouvertement les traités internationaux, et notamment les traités sur les « lois de la guerre » serait non seulement mis au ban des nations, mais également « puni » selon l'expression des deux présidents.

comme cela a été le cas pour la Syrie, reste divisé entre deux camps. Celui de la souveraineté absolue des États qui interdirait toute intervention de l'ONU en dehors du conflit entre deux pays. Et celui des interventionnistes qui, comme la France depuis 1789, pensent que la démocratie s'exporte.

Le complexe de Munich

En cas du blocage du Conseil de sécurité, on se retrouve de fait devant la hantise des nations démocratiques: faiblir devant l'autoritarisme. C'est le complexe de Munich.

La notion de droit d'ingérence est apparue lors d'un autre blocage de l'ONU. C'est un ancien résistant, philosophe et journaliste, qui invente en 1979, après la guerre du Biafra où la famine décime les populations sans que les grandes puissances réagissent, la notion de « droit d'ingérence ». Une ou plusieurs nations, selon ce « droit », peuvent violer la souveraineté nationale d'un État qui a failli, mais dans le cadre d'une souveraineté supranationale, c'est-à-dire octroyée par l'ONU. Plus qu'à un droit, l'ingérence, qui n'a pas de base juridique réelle, s'apparente à une idée. L'année suivante, Bernard Kourchner, fondateur de Médecins sans frontière, et le juriste Mario Bettati circonscrit la notion de droit

La question de l'ingérence divise la communauté internationale.



© CHARLENEBEYE / SHUTTERSTOCK.COM

La cause paraît donc entendue. Sauf que, toujours selon une règle fondatrice de l'ONU, son Conseil de sécurité est souverain, et peut seul, en dehors de l'Assemblée générale annuelle, dire le droit en la matière et donc, s'il est bon ou non d'intervenir. Mais le Conseil de sécurité,

d'ingérence à celle « d'ingérence humanitaire ». En Syrie, le droit d'ingérence n'a pas été reconnu par la communauté internationale à la France et aux États-Unis. La menace a seule évité que le gaz sarin ne fasse de nouvelles victimes. JACQUES MUCCHIELLI

EN BREF

CONCOURS DE MINI-MISS

INTERDITS EN FRANCE

Le sénat a mis un coup d'arrêt à l'hypersexualisation des petites filles à l'occasion de l'étude du projet de loi sur l'égalité des femmes et des hommes. Les sénateurs ont ainsi interdit les concours de beauté pour les enfants de moins de 16 ans, en adoptant un amendement présenté par Chantal Jouanno membre de la commission des affaires sociales et de la délégation aux droits des femmes qui s'était vue confier une mission « d'observation et de régulation » de ce phénomène par le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

CANCER DES PARENTS

DONNER LA PAROLE AUX ENFANTS

La Ligue contre le cancer et le CHU de Tours ont mis sur pied un groupe de parole pour aider les enfants à mettre des mots sur la maladie de leurs parents les aidant ainsi à sortir du drame du silence et contribuant à les libérer de ce poids lourd à porter. Les familles qui ont participé à ce programme ont pu affronter la maladie, main dans la main, en communiquant « sans tabou ni secrets » avec leurs enfants. En France, une dizaine d'établissements de santé proposent des groupes de parole pour enfants.

TRAVAIL DES ENFANTS

EN DIMINUTION... MAIS C'EST TOUJOURS TROP

Le nombre d'enfants qui travaillent dans le monde a diminué d'un tiers depuis 2000, passant de 246 millions à 168 millions, indique un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) publié lundi 23 septembre. Le travail des enfants a reculé de 40 % chez les filles contre 25 % chez les garçons. Près de la moitié de ces enfants sont engagés dans des activités dangereuses qui mettent en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral. L'agriculture, les services et l'industrie sont les principaux secteurs concernés. Une conférence mondiale sur le travail des enfants se tiendra à Brasilia du 8 au 10 octobre 2013.

✂ Rubrique L'enfant / Droits



Amel Tkoub, enseignante pompier volontaire

PORTRAIT



Après des vacances sur le sable, pas toujours facile de retrouver les élèves début septembre. Amel Tkoub, jeune enseignante en poste au Bouscat (Gironde) doit pourtant

souffler un peu. Car c'est en Jordanie, dans le camp de réfugiés de Zaatari à quelques kilomètres de la frontière syrienne qu'Amel a choisi de passer son mois d'août. Amel, pompier volontaire, est intervenue dans le cadre d'une mission coordonnée par l'association Pompiers Solidaires*, dont elle est membre, et l'organisation Gynécologie Sans Frontière. Le rôle d'Amel? Assurer la logistique de la petite maternité installée dans la base militaire française qui jouxte le camp où sont entassés près de 120 000 réfugiés syriens. « Des conditions précaires mais acceptables quand on oublie les références occidentales » tempère

Amel qui s'est toujours « sentie en sécurité grâce au soutien des militaires français ». La jeune femme préfère évoquer le sort dramatique des réfugiés: « Les Syriens dont beaucoup de femmes et d'enfants sont bloqués dans le camp, sans travail, sans école, et l'insécurité est grande car la police jordannienne n'intervient pas. ».

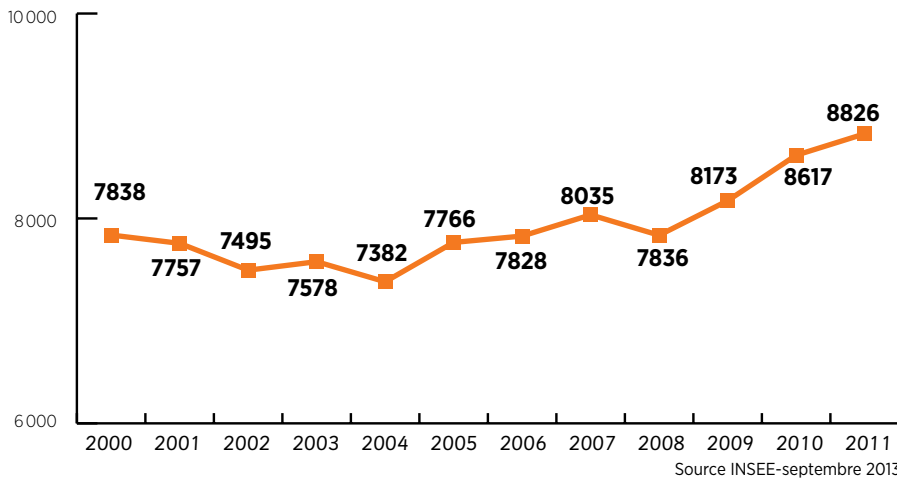
Mais Amel souligne aussi « les très bonnes relations avec les femmes syriennes et l'excellent accueil réservé aux volontaires et militaires français ». De retour en classe, Amel souhaite partager avec ses élèves sa passion et son expérience. Titulaire mobile, elle attend avec impatience d'avoir sa classe à elle pour bâtir des projets autour de la compétence « apprendre à porter secours » mais aussi transmettre les valeurs qui lui tiennent à cœur: la générosité et la solidarité. Amel remercie au passage l'Éducation nationale qui en l'autorisant à faire son premier stage de pompier volontaire sur le temps de travail a su faciliter l'émergence de sa vocation. PHILIPPE MIQUEL *www.pompiers-solidaires.org

TITULAIRE REMPLAÇANTE EN GIRONDE, ELLE EST POMPIER VOLONTAIRE ET VIENT D'EFFECTUER UNE MISSION D'UN MOIS À LA FRONTIÈRE SYRIENNE AVEC L'ASSOCIATION « POMPIERS SOLIDAIRES »

PAUVRETÉ EN HAUSSE

La France comptait 8,8 millions de pauvres en 2011 si l'on fixe le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian soit 983 euros mensuels pour une personne seule. Le taux de pauvreté est passé à 14,4 % contre 12,9 % en 2002. Le nombre de personnes pauvres a augmenté de 1,3 million et le mouvement de hausse est de plus en plus net.

NOMBRE DE PERSONNES PAUVRES EN MILLIERS DE 2000 À 2011



La FOAD passe-t-elle par les MOOCs ?

Les cours en ligne apparaissent dans le paysage de la formation à distance. S'ils s'adressent en premier lieu aux étudiants, les enseignants comme les élèves de primaire pourraient être concernés.

On dit MOOC (prononcez mouk) mais on devrait dire CLOM : « *cours en ligne ouvert et massif* » pour « *massive open online course* ». L'acronyme français ne s'est pas encore développé pourtant ce nouveau mode de formation ouverte et à distance (FOAD) et de télé-enseignement (e-learning) fait parler de lui chez les étudiants connectés. Polytechnique et la Sorbonne se lancent cette année en mettant en ligne des cours universitaires de mathématiques et de droit et l'école d'ingénieur Centrale-Lille met en place une 2^e session d'un cours certificatif sur la gestion de projet. Le phénomène vient des États-Unis, les cours sont soit simplement filmés (xMOOC) soit adaptés à Internet, c'est-à-dire enrichis et interactifs, dans un espace partagé pour les étudiants (cMOOC).

C'est le site ltypa (Internet, tout y est pour apprendre) qui a lancé le premier MOOC français, un cMOOC « *connectiviste* » où chaque participant devient acteur et producteur du cours. Effet de mode ou révolution dans le domaine de l'enseignement, démocratisation du savoir ou marchandisation de celui-ci, la toile bruisse d'avis divergents. Si tous s'accordent à penser que les MOOCs permettent d'enseigner, certains se demandent si on peut y apprendre.

À l'université mais aussi à l'école

La mise à disposition du savoir ne fait pas tout en effet car souvent 90% des inscrits à ces cours ne sont pas actifs voire abandonnent en cours de route. L'assiduité dépend de la motivation, de l'accompagnement, du feedback sur son tra-

vail, des interactions avec les autres y compris à travers des rencontres effectives ce qui implique une certaine hybridation du « *à distance* » et du « *présentiel* ». Des éléments à méditer à l'heure où les enseignants vont être confrontés massivement à des formations à distance avec M@gistère. D'autant plus que ce « *mirage technologique ou virage pédagogique* », selon la formule de Marcel Lebrun, un universitaire promoteur de la pédagogie inversée, ne concerne pas que le monde étudiant. La « *Khan académie* », une plateforme d'apprentissage en ligne vient d'arriver en France et propose des vidéos de leçons pour les enfants dès le CP. Et l'Éducation nationale n'est pas en reste car, sur ce principe, elle mettra en ligne dès cette année les fondamentaux, une série de films d'animation de 3 minutes en libre accès sur internet pour « *comprendre, de façon ludique, les notions fondamentales liées à l'apprentissage* ». De quoi alimenter le débat sur enseignement et apprentissage.

ALEXIS BISSERKINE

Édouard Durand, magistrat, formateur à l'école nationale de la magistrature



3 QUESTIONS À

« Il s'agit avant tout de protéger les enfants »

Le Sénat vient de voter un amendement au projet de loi égalité-homme femme pour rendre la garde alternée prioritaire. Qu'en pensez-vous ?

Ce vote inattendu me semble très préoccupant et révélateur d'une forme de déconstruction du droit de la famille. Il reprend des propositions de loi qui sont faites régulièrement par les députés sous l'influence de groupes de pression très efficaces au plan médiatique. En organisant un sitting sur le dôme du Sacré Cœur ou en montant dans des grues, ces associations de pères utilisent des

méthodes qui traduisent bien la nature de ce projet. Il s'inscrit dans un rapport de force entre les parents dans le cadre de séparations conflictuelles en prétextant un droit qui serait plus favorable aux mères.

Ce n'est pas le cas ?

Non, l'histoire du droit de la famille démontre l'inverse. Celui-ci a évolué sous l'effet d'une double impulsion: le droit des femmes et le droit des enfants. Amener le débat sur le terrain du droit des parents serait une régression, il s'agit avant tout de protéger les enfants. S'il est exact que la résidence de la ma-

jorité des enfants est fixée chez la mère, c'est avant tout parce que cela fait l'objet d'un consensus entre les parents. Ce sont toujours majoritairement les mères qui consacrent le plus de temps aux tâches quotidiennes liées à l'éducation des enfants. J'ai peur qu'en faisant de la garde alternée un règle, on crée une injonction paradoxale du type « *si je ne demande pas la garde alternée, je ne suis pas un bon père* ». Beaucoup de familles ne pourront pas le tenir et on va créer des zones d'incertitude qui auront tendance à générer des conflits.

Qu'est ce qui doit guider l'action du législateur en la matière ?

Il faut prendre en considération les besoins fondamentaux de l'enfant. Le premier de ces besoins pour les jeunes enfants, c'est la proximité avec la figure d'attachement qui est bien souvent la mère. Garantir la stabilité, la sécurité affective, la permanence de repères stables... ces priorités ne doivent pas disparaître au profit d'une symétrie égalitaire abstraite qui pourrait avoir des effets destructeurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

LES 3 ET 4 OCTOBRE À LYON (69)

GENRE ET VIOLENCE À L'ÉCOLE

L'université de Lyon 2 accueille un colloque intitulé « *Genre et violence dans les institutions scolaires et éducatives* ». Parce que la problématique de genre et des violences en milieu scolaire et éducatif surgit dans un contexte social complexe, les intervenants se proposeront d'interroger « *le système sexe-genre comme prototype de toute relation de domination* ».

✂ <http://mixite-violence.sciencesconf.org>

LE 17 OCTOBRE - MONDE

JOURNÉE DU REFUS DE LA MISÈRE



Depuis 1987, la journée mondiale du refus de la misère permet au grand public d'entendre la parole des plus démunis et de s'engager avec eux contre la misère.

Reconnue par L'ONU en 1992, elle est aujourd'hui célébrée dans le monde entier.

Le mouvement ATD Quart Monde met aussi à disposition des enseignants des dossiers pédagogiques.

✂ <http://refuserlamisere.org>

LE 17 OCTOBRE - FRANCE

GRANDE LESSIVE®

La prochaine édition de la grande lessive® aura lieu le 17 octobre sur le thème « *Que les couleurs du monde!* ». L'occasion pour les écoles de repérer les couleurs, d'en choisir certaines et de les isoler du contexte où elles ont été vues, imaginées ou collectées afin de les agencer sur un format A4. Et comme toujours, spécificité de la grande lessive®, les réalisations prendront la forme d'installations artistiques éphémères sur... des fils à linge!

✂ www.lagrandelessive.com

LE 22 OCTOBRE À LYON (69)

REFONDATION, PASSONS AUX ACTES!

A l'occasion de ses 50 ans, le CRAP (centre de recherche et d'action pédagogiques) organisera une table ronde intitulée « *La refondation de l'école: passons aux actes* ». Philippe Meirieu, Nathalie Mons, Yves Fournel et Philippe Watrelot interviendront sur les avancées, les déceptions et les interrogations liées à la refondation: continuité école collège, rythmes scolaires, « *plus de maitres que de classes* », partenariats, formation...

✂ www.cahiers-pedagogiques.com

CINÉMA

SURPRISES À L'ÉCRAN

Deux très bons films sortent en même temps. Très talentueux, et très surprenants. Le premier, *Les conquérants*, met en scène deux demi-frères paumés. Un entraîneur de foot catastrophique (Mathieu Demy) et un comédien sans avenir (Denis Podalydès) sont réunis par l'enterrement d'un père extraordinaire,



écrasant, et qui leur laisse, excusez du peu, l'opportunité de débusquer le Saint Graal. Avec un tel argument on peut s'attendre à tout, et on a bien raison. Le film, fondé sur la dépression et la recherche de solutions absurdes, propose une série de rebondissements réjouissants. Les personnages ne sont pas toujours à la fête, mais le spectateur est ravi et n'en croit pas ses yeux. Le réalisateur, Xabi Molia déborde de fantaisie et d'invention, sur un fond mélancolique qu'il ne laisse jamais envahir son récit. Et il a réussi à négocier les droits de la chanson de *Rio Bravo* pour donner la sérénade à ses heureux spectateurs! L'autre film, *Miele*, est le premier long métrage réalisé par la comédienne Valeria Golino. Ce n'est plus du tout une comédie, mais sa réussite tient aussi à la surprise qu'elle réserve au spectateur. Une jeune femme (Jasmine Trinca) loue ses services pour fournir à domicile une mort rapide à des malades en fin de vie. Avec un tel sujet, on s'attend à un pen-

sum moralisateur sur l'euthanasie et on a bien tort. Le film est une méditation sur la mort et la maladie, évidemment, sur le désespoir aussi, mais il est mené d'une façon si inattendue, joué et réalisé avec une telle originalité qu'on y découvre tout sauf ce qu'on pouvait prévoir. Tant de talent, le risque assumé de l'in vraisemblance et de la dérive heureuse vers la poésie, font entrer du premier coup Valeria Golino parmi les grands metteurs en scène italiens d'aujourd'hui. RENÉ MARX

✂ Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

RAVEL, INSOMNIE ET SORTILÈGES

La Frédéric Clément revisite l'univers singulier et onirique de Ravel. Avec « *Monsieur Ravel, rêve sur l'île d'insomnie* », il a ciselé en orfèvre un très joli conte qu'il raconte et illustre. Ce livre disque est un voyage fantastique où l'on retrouve l'atmosphère et les personnages fantaisistes de Ravel. La grande horloge démolie par l'enfant de « *L'enfant et les sortilèges* » s'est ici arrêtée. La théière fumante et la belle tasse chinoise se retrouvent sur une plage. On parcourt avec bonheur cet univers à la Alice au Pays des Merveilles avec des extraits de « *Daphnis et Chloé* », « *L'enfant et les sortilèges* », « *Pavane pour une infante défunte* », « *Ma mère L'Oye* » ou « *Le boléro* ». Graphiquement, l'album est splendide avec ses petits objets parsemés au fil des pages qui laissent le rêve poursuivre son chemin.



MONSIEUR RAVEL, RÊVE SUR L'ÎLE D'INSOMNIE LIVRE DISQUE DIDIER JEUNESSE

HENRI DÈS CASSE-PIEDS UNIVERSAL

Henri Dès sort son 18^e album « *Casse-pieds* » aux accents rock et aux rythmes endiablés, histoire de fêter 50 ans de carrière. Zep signe la couverture de l'album composé de douze nouvelles chansons. Un livre-CD paraîtra prochainement. LAURE GANDEBEUF

Thomas Piketty, économiste

ENTRETIEN AVEC

« Un impôt sur le capital pour sortir de la crise »

La crise actuelle serait-elle comparable à celle de 1929 ?

Par certains côtés oui: la baisse de production des pays riches en 2008-2009 n'avait pas été vécue depuis la crise de 1929. Mais on a éteint l'incendie plus vite qu'en 1929 car au lieu de laisser s'effondrer le système financier, les banques centrales sont intervenues. Ainsi, la grande dépression a été évitée. Toutefois, il n'y a pas eu de réponse structurelle aux déséquilibres qui ont mené à la crise. Les tendances inégalitaires aux USA ou les tendances très fortes d'accumulation de patrimoine en Europe restent sans système de régulation, ce qui laisse craindre que la crise n'est pas derrière nous. Pour preuve, l'Europe n'a pas retrouvé le rythme d'activité, d'emploi et le niveau de croissance de 2007.

Vous décrivez une concentration énorme des richesses dans les mains de quelques-uns...

Aujourd'hui, 10% des français détiennent plus de 60% de la richesse nationale. Depuis 30 ans les patrimoines ont retrouvé une prospérité inconnue depuis la Belle Epoque. Ce très lent processus de reconstitution des patrimoines dans le capitalisme est naturel et même souhaitable mais il réintroduit des formes d'inégalités (héritages, plus-values mirobolantes...) qu'on croyait avoir dépassées pendant les 30 glorieuses où on voyait les inégalités principalement au travers des salaires. Certes, cette période a connu des conflits autour de la répartition des richesses, mais il existait un consensus méritocratique autour de la rémunération du travail dans un contexte de plein emploi. C'est pourquoi nous avons besoin de perspectives historiques longues pour comprendre ce qui se passe au 21^e siècle.

La répartition salaire/capital est quasiment aujourd'hui la même qu'au début du XX^e siècle. Rien n'a changé ?

La masse totale des patrimoines relativement aux revenus n'a pas changé mais leur répartition s'est modifiée. Si les patrimoines sont aujourd'hui très inégalitaires, et beaucoup plus que les revenus du travail, ils l'étaient bien davantage encore à la Belle époque... Cet acquis n'est pas suffisant mais il est réel. Il existe aujourd'hui une classe moyenne (de 100 000 à 500 000€ de patrimoine) qui possède de 20 à 30% du patrimoine national. Il y a un siècle les 10% les plus riches possédaient 90% de la richesse nationale

contre environ 60% aujourd'hui! Il y a donc eu une certaine diffusion du patrimoine, notamment en raison des guerres, même si cela reste limité par rapport aux espérances méritocratiques du 20^e siècle.

Mieux vaut hériter que travailler en somme ?

Pour les générations qui ont aujourd'hui entre 20 et 40 ans, se construire un patrimoine seulement avec son salaire est très difficile. On a une importance des donations et successions familiales qui n'existait pas dans les générations nées dans les années 1920-1930, ni chez les babyboomers. On n'est pas tout à fait revenu à l'époque du Père Goriot mais on s'approche du 19^e siècle en termes d'importance relative de l'héritage comparé aux revenus du travail.

Comment y remédier ?

Il y a des mécanismes de régulations comme la fiscalité, qui est la solution la plus rationnelle, mais il en existe d'autres: l'inflation, le blocage des prix de l'immobilier, le contrôle des capitaux... Mais ces solutions ont des effets beaucoup plus aléatoires. L'avantage de l'impôt c'est qu'on répartit les chances et les efforts de manière plus démocratique et transparente. Mais ça reste un idéal fiscal.

Vous évoquez la question de la dette publique. Est-ce un problème ?

La question de la dette publique est un problème de répartition des richesses. Dans les pays riches, il y a une très grande richesse privée et une très grande pauvreté publique. Les pays riches sont riches, ce sont leurs États qui sont pauvres. Et la dette est bien moins forte que la somme de toutes les richesses... Le souci c'est que ces pays organisent mal leur fiscalité. La solution la plus simple, la plus juste et efficace pour réduire l'endettement public consisterait à créer un impôt exceptionnel sur le capital privé. Par exemple, un impôt proportionnel de 15% sur tous les patrimoines privés rapporterait près d'une année de revenu national et permettrait donc de rembourser immédiatement toutes les dettes publiques. Mais un impôt progressif serait beaucoup plus satisfaisant, car il permettrait de préserver les petits patrimoines et de mettre davantage à contribution les plus gros, ce que l'inflation ne permet pas. PROPOS

RECUEILLIS PAR VINCENT MARTINEZ



THOMAS PIKETTY EST
CHERCHEUR EN ÉCONOMIE
POLITIQUE ET DIRECTEUR
D'ÉTUDES À L'ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES EN
SCIENCES SOCIALES
(EHESS). FRUIT DE QUINZE
ANS DE RECHERCHES, IL
VIENT DE PUBLIER « LE
CAPITAL AU XXI^e SIÈCLE »
(ÉDITIONS DU SEUIL).